



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Exercice social : du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier 2015	4
Rapport de gestion du conseil d'administration	6
Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	70
Comptes consolidés 2015	78
Comptes annuels 2015.....	134
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2015	159
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2015	163



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Attestation du responsable du rapport financier 2015



DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015

J'atteste conformément aux dispositions de l'article 222.3 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation du Groupe STEF et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, Le 26 avril 2016

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, abstract shape that resembles a combination of a triangle and a circle, with several intersecting lines.

Stanislas LEMOR
Directeur Général Délégué à
L'Administration et aux finances



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport de gestion du Conseil d'administration

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU GROUPE

UNE CROISSANCE EN HAUSSE MAIS FRAGILE DANS LA ZONE EURO

Alors que la croissance au niveau mondial a connu sa plus mauvaise année depuis 2009, elle a bénéficié d'une conjonction d'éléments favorables en zone euro en 2015 (+1,6%).

Il est à noter que l'accélération de la croissance n'a pas été homogène : l'Espagne est devenue l'économie la plus dynamique de la zone euro, la reprise s'est confirmée en Italie (+0,8%), tandis que la progression a été plus faible en Suisse (+0,9%).

Evolution du PIB (source : FMI, avril 2016)

Zone Euro 18 pays	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
+1,6%	+1,1%	+1,4%	+0,8%	+3,2%	+1,5%	+1,9%	+0,9%

Le ralentissement des économies émergentes et des échanges internationaux représente un nouveau défi pour la zone euro.

L'inflation dans la zone euro est à son niveau le plus bas depuis six ans : +0,0% en moyenne annuelle, contre +0,4% en 2014. Ce ralentissement s'explique, notamment par le recul des prix de l'énergie, en particulier des produits pétroliers. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de +0,8%, après une année 2014 déflationniste (-0,1%).

Inflation 2015 (source : Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Total	+0,0%	+0,1%	+0,6%	+0,1 %	-0,6%	+0,5%	+0,2%	-0,8%
Alimentaire	+0,8%	+0,5%	+1,1%	+1,2%	+1,2%	+1,0%	+0,5%	-0,5%

RECU DES PRIX DE L'ENERGIE

Les prix du pétrole ont fortement chuté en 2015, pour atteindre en fin d'année, un niveau proche de celui constaté en 2009, avec un baril de Brent à 47 € en moyenne (-47% par rapport à 2014). Les effets sont différents selon les pays dans lesquels STEF opère. Ces variations ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires facturé, principalement en France pour les activités Transport.

PRIX DE L'ELECTRICITE

Depuis 2007, les prix de l'électricité pour les consommateurs industriels ont augmenté sur le marché ibérique (+41%), en France (+21%), et en Belgique (+2,8%). Le passage des prix de l'électricité au tarif libre n'a eu aucun impact sur les prix, les baisses de tarif ayant été compensées par des surcroûts de taxes.

Europe : Prix de l'électricité pour consommateurs industriels (*tranche IF entre 70 000 et 150 000 MWh*) - Source Eurostat

FR	BE	IT	ES	PT	NL
0,0538	0,0585	0,0664	0,0758	0,0706	0,0666

Prix en euros au second semestre 2015 (Kilowatt/heure hors taxe)

CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES

Evolution de la consommation alimentaire des ménages en 2015 (source Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Versus A-1	+1,7%	+2,8%	+0,5%	+0,7%	+0,4%	+0,5%	+1,4%	-0,1%

Encouragée par la hausse du pouvoir d'achat, la consommation alimentaire des ménages conforte sa reprise amorcée en 2014 après trois années d'évolution négative.

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Evolution du volume de production en 2015 (source Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL
Versus A-1	+1,0%	+0,8%	+3,3%	-0,2%	+1,0 %	-2,4%	+2,1%

La production des industries agroalimentaires dans la zone euro progresse faiblement en volumes par rapport à 2014 (+1,0%). Après une évolution négative en 2014, les industries agroalimentaires françaises et belges connaissent un net rebond d'activité. A l'inverse, la production des industries italiennes et portugaises a chuté en 2015, dans un contexte de baisse significative des coûts des matières premières de l'industrie agroalimentaire (céréales, lait, viandes ...).

La nécessité d'obtenir une taille critique et de réduire les coûts favorise la concentration des acteurs. En France, en 2015, près de 80 opérations de fusion, d'acquisition ou de rapprochement ont eu lieu, principalement, parmi les coopératives agricoles. Aussi, en marge des réseaux de distribution traditionnels, une nouvelle tendance apparaît : les producteurs s'orientent vers des circuits alternatifs courts et de proximité.

GRANDE DISTRIBUTION

Dans un contexte de guerre des prix, une vague de regroupements des centrales d'achats des distributeurs s'opère au niveau européen. Les enseignes tentent des solutions vers de nouveaux relais de croissance en priorisant l'innovation (nouveaux services et concepts de magasins).

Celles-ci travaillent sur leur *supply chain* afin de réduire les coûts, ainsi que les délais d'approvisionnement et de réassortiment en magasin.

L'omnicanalité¹ est une stratégie de plus en plus adoptée par des acteurs de la grande distribution qui cherchent à protéger leurs parts de marché face à l'arrivée de nouveaux acteurs : le e-commerce, le drive et les enseignes de proximité portent la croissance du secteur.

RESTAURATION HORS DOMICILE

Le secteur de la restauration subit, depuis plusieurs années, une baisse de fréquentation qui impacte différemment les acteurs. Les chaînes de restauration rapide résistent mieux que la restauration traditionnelle (-1,5% de chiffre d'affaires).

La crise économique accélère les évolutions et l'adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs. Des concepts innovants apparaissent pour répondre aux besoins de plus de fonctionnalité, de fraîcheur et d'équilibre. En 2015, les capitales européennes ont vu fleurir des start-up proposant des services de livraison à domicile de plats préparés en restaurant.

TRANSPORT & LOGISTIQUE

Dans un contexte de développement constant du cabotage et de stabilité des volumes, le secteur du transport et de la logistique reste confronté à une forte concurrence sur les prix. Les acteurs recherchent de nouvelles sources de croissance en se diversifiant et en développant des services à valeur ajoutée en amont et en aval de la chaîne logistique. Parallèlement, la consolidation du secteur se poursuit. La croissance externe permet aux grands opérateurs d'étendre leur réseau à plusieurs pays : une dizaine de fusions-acquisitions majeures a été identifiée à l'international dans le secteur du transport routier de marchandises en 2015. Ces grands opérateurs voient leurs performances se dégrader dans un contexte de ralentissement mondial de l'économie.

MARITIME

Le transport maritime de voyageurs depuis le continent européen vers la Corse est en recul par rapport à 2014, alors que le trafic aérien continue de croître (+2,9%). Ce dernier représente désormais 46% du marché total.

Le trafic de marchandises est en croissance de +2%. Le port de Marseille est le seul bénéficiaire de cette progression avec une conquête de 4 points de parts de marché sur le port de Toulon et 0,8 point sur celui de Nice.

¹ L'omnicanalité fait référence à la multiplication des canaux de contact (physiques et virtuels) entre une entreprise et ses clients.

LES SECTEURS D'ACTIVITE DE STEF

Les activités cœur de métier du groupe (transport et prestations logistiques sous température dirigée), couvrent l'ensemble des gammes de température :

Frais 2 - 6°C	Surgelé	Thermosensible 8-15°C	Sec & Ambient
75%	14%	6%	5%

STEF est, pour l'essentiel, un prestataire de services opérant sur le segment du 2-6°C.

Le groupe est organisé autour de quatre secteurs opérationnels :

- le **Pôle Transport France** regroupe dans un réseau unique désigné **STEF TRANSPORT**, l'ensemble des activités transport frais et surgelés ainsi que le transport des produits de la mer. Ce pôle intègre également l'organisation des transports internationaux au départ de la France.
- le **Pôle Logistique France** gère, sous la dénomination **STEF LOGISTIQUE**, les prestations logistiques de produits alimentaires surgelés, frais, thermosensibles et secs pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.
- le **Pôle STEF International** se concentre sur les activités domestiques hors France : l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Le pôle international couvre également les activités de flux européens traitées hors de France.
- le **Pôle Maritime : La Méridionale** assure un service de transport maritime de passagers et de fret entre le Continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de service public.

ACTIVITE DU GROUPE EN 2015

En 2015, la situation économique de la zone euro s'est améliorée, avec une évolution du PIB de 1,6% et une amélioration du taux de chômage. Cet environnement légèrement plus porteur a favorisé le pouvoir d'achat des ménages et s'est traduit par une hausse des flux domestiques et intra-européens opérés par les acteurs de la chaîne logistique. STEF s'est appuyé sur cette tendance pour renforcer sa dynamique commerciale et pour développer une offre de services, à la fois de massification et de proximité, qui profite à tous les types de clients.

Facteurs clés de la performance du groupe en 2015

- La consolidation de ses fondamentaux par le maintien d'une croissance organique forte (+3,5%, hors effet carburant) et le retour à la performance opérationnelle des activités de transport en France, après l'intégration de la société Ebrex en 2014 ;
- L'importance de STEF International en tant que relais de croissance, avec une progression soutenue en 2015 (+7,8%), tirée principalement par les implantations en Italie et aux Pays-Bas et par les performances des activités de flux européens ;
- La poursuite d'un plan d'investissements immobiliers ambitieux afin d'adapter le dispositif existant aux nouvelles exigences du marché (entrepôt équipé d'un transtocker à Vitry-sur-Seine) et d'asseoir le développement du groupe à l'international :
 - Pays-Bas : acquisition de deux entrepôts adjacents au site de Speksnijder à Bodegraven ;
 - Portugal : reconfiguration du dispositif immobilier à Porto et à Lisbonne ;
 - Italie : acquisition d'un entrepôt réfrigéré à Mairano (Milan) ;
 - Suisse : acquisition d'un terrain en Suisse alémanique en vue de la construction d'une plateforme multi-températures.

TRANSPORT France

STEF Transport se positionne sur le marché de la livraison massifiée de produits alimentaires, sous température dirigée.

Les contraintes de délais et de fraîcheur, caractéristiques des produits frais, permettent à STEF Transport de se différencier à l'échelle d'un territoire national, par la densité de son réseau, par son expertise dans la gestion des flux tendus et sa capacité à offrir un ensemble de services à différentes filières de production ou de distribution.

Le réseau STEF Transport développe la gamme de ses offres en proposant à ses clients :

- une couverture nationale du territoire et une proximité clients favorisée par un ancrage local (81 plateformes pour 90 départements) ;
- une capacité à organiser les flux par type de distribution (plateformes de la grande distribution, grossistes, détaillants...), en apportant à ses clients la valeur générée par une recherche de massification systématique ;
- un service différencié selon les typologies de clients destinataires et de température, grâce à un effet de taille réseau.

En 2015, l'effet négatif du prix du carburant sur le chiffre d'affaires clients (-2,6%) et les arbitrages sélectifs opérés sur le portefeuille de clients de la société EBREX, fin 2014 et début 2015, sont venus accentuer la contraction du chiffre d'affaires clients à -1,7%.

Pour autant, à l'exception du marché des produits de la mer, atone, les activités de STEF Transport ont été portées par une réelle dynamique commerciale et ont progressé en volumes de 0,9%.

A fin décembre 2015, le réseau STEF Transport représente 81 sites et a recours à un parc de 4 400 véhicules (tracteurs et porteurs), dont près de la moitié est détenue en propre.

ANALYSE PAR FILIERES

Chiffre d'affaires de STEF Transport par filière :

Domestique				
Frais	Sec & tempéré	Surgelé	Produits de la mer	Restauration (frais, surgelés, autres)
74 %	4 %	12 %	7 %	3 %

TRANSPORT DES PRODUITS FRAIS ET COMPATIBLES

Le maillage du réseau de STEF Transport, permet de répondre aux différents besoins du marché, avec une capacité unique à absorber la forte volatilité des volumes traités en terme de services.

La filière de l'industrie agroalimentaire des produits frais, organisée principalement en flux tendus, poursuit son mouvement de concentration. L'organisation de STEF est sollicitée pour ses capacités à anticiper et à accompagner opérationnellement ces évolutions qui favorisent la massification des flux et l'optimisation des coûts d'acheminement et de livraison.

En s'appuyant sur ses points forts (maîtrise des délais, complémentarité logistique et transport) STEF élargit progressivement son offre sur le segment Tempéré Sec Alimentaire (TSA). Cette filière a fait preuve, en 2015, d'une belle dynamique dans un environnement marqué par l'accélération des flux.

L'intégration opérationnelle de la société EBREX, initiée début 2014, a été parfaitement assimilée et s'est conclue par le retour, durant l'année, à un niveau de qualité opérationnelle en adéquation avec les fondamentaux du groupe et les attentes du marché, ainsi que par une amélioration significative de la performance économique.

La spécificité des différents types de distribution permet à STEF d'exprimer son savoir-faire dans les opérations de livraison en zones urbaines ou rurales, dans les stations d'autoroute ou les stations balnéaires, de montagne ou côtières.

TRANSPORT DES PRODUITS SURGELES

A l'instar des années précédentes (hors situation de crise alimentaire), le marché des produits surgelés est resté stable. Seul le marché des crèmes glacées a bénéficié d'une météo particulièrement favorable et d'une forte croissance des volumes.

STEF Transport a conforté son positionnement sur ce segment et a poursuivi la mise en place de son dispositif afin de répondre aux besoins des industriels à la recherche de nouveaux canaux de distribution. Les flux surgelés traités par le groupe bénéficient pleinement de leur association à l'ensemble des flux traités au sein du réseau de STEF transport.

TRANSPORT DES PRODUITS DE LA MER

Le marché des produits de la mer se caractérise par un approvisionnement mondial, un niveau de consommation en baisse et des acteurs lancés dans un processus de concentration dans un contexte d'évolution des habitudes de consommation (filetage).

Pour autant, STEF Transport maintient son positionnement sur ce segment et s'adapte à cet environnement en regroupant son organisation commerciale en France.

LOGISTIQUE France

STEF Logistique France est segmenté, sur le plan opérationnel, en quatre activités :

- Logistique de massification des produits frais et thermosensibles, pour tous les opérateurs de la chaîne agroalimentaire ;
- Logistique contractuelle dédiée pour le compte d'enseignes GMS ;
- Logistique mutualisée ou dédiée pour des opérateurs de la restauration commerciale chaînée, en particulier ;
- Logistique des produits surgelés pour le compte d'industriels, ou de distribution et logistique de proximité pour les PME.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Dans la continuité de 2014, le pôle Logistique France affiche une croissance de chiffre d'affaires de +4,1%, avec un développement soutenu des activités de logistique de massification des produits Frais et Tempéré et Sec Alimentaire (TSA) et des activités dédiées pour des enseignes de distribution.

En 2015, la forte volatilité des volumes traités s'est amplifiée du fait d'une consommation alimentaire erratique tout au long de l'année, et plus particulièrement à la suite des événements qui ont marqué Paris en novembre 2015.

LOGISTIQUE DE MASSIFICATION DE PRODUITS FRAIS ET THERMOSENSIBLES

Ce périmètre affiche le plus fort taux de croissance (17%), tirée, pour l'essentiel, par le segment tempéré et sec alimentaire qui bénéficie du développement soutenu de ses principaux clients et de l'apport de nouveaux dossiers.

Afin d'accompagner son développement et de proposer à ses clients des outils adaptés à leurs enjeux, STEF Logistique s'est engagé dans deux investissements immobiliers conséquents, à Nemours et au nord d'Orléans, qui seront opérationnels, début 2017.

LOGISTIQUE DEDIEE GMS

Avec quasiment 6% de croissance de son chiffre d'affaires, cette activité affiche une dynamique retrouvée. Les produits alimentaires frais présentent un taux de croissance organique significatif sur la plupart des enseignes. L'exploitation d'une plate-forme dédiée en région Midi-Pyrénées a atteint son plein régime d'exploitation en 2015.

Le segment du surgelé est en stagnation du fait de l'évolution naturelle de ce marché. Les tendances de consommation s'orientent vers des gammes de produits plus élargies, qui contribuent à dégrader les paramètres logistiques des opérateurs. Pour autant, STEF a progressé plus rapidement que son marché sur ce segment, grâce au démarrage de nouveaux dossiers en cours d'année.

LOGISTIQUE POUR DES OPERATEURS DE LA RESTAURATION CHAINEE

A la suite de plusieurs années de très forte croissance résultant du gain de nouveaux dossiers et d'opérations de croissance externe, ce périmètre marque le pas (-6% de chiffre d'affaires) : perte d'un dossier et forte chute des volumes traités pour le compte d'un des principaux clients.

Le fait marquant de l'année restera indéniablement le rachat de Quick par le franchisé exclusif, en France, de l'enseigne Burger King. Opérateur logistique de ces deux enseignes, STEF met en œuvre ses savoir-faire et ses compétences dans l'élaboration d'un plan de transformation logistique visant à accompagner ce rapprochement stratégique.

LOGISTIQUE DES PRODUITS SURGELES ET LOGISTIQUE DE PROXIMITE

Avec une progression de +3,4%, cette activité retrouve une dynamique de croissance portée par le développement de ses activités péri-industrielles à valeur ajoutée, notamment auprès d'acteurs de la filière BVP (Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie).

STEF a créé un partenariat stratégique avec un opérateur de Boulogne-sur-Mer, l'entreprise Norfrigo (Groupe Le Garrec), afin de rapprocher les activités d'entreposage Surgelé des deux groupes dans cette région. Cette opération s'est traduite par une cession d'activité de STEF (immobilier et exploitation) à une joint-venture créée à cette occasion, dont le groupe détient 38% du capital. Le nouvel ensemble permet d'atteindre une taille critique et d'offrir une offre de services sur mesure pour les clients. Les installations de Boulogne-sur-Mer bénéficient d'une situation attractive pour traiter les flux en provenance du Royaume-Uni et des pays scandinaves, à destination de la France et de l'Europe du Sud.

Enfin, STEF Logistique transforme et complète son dispositif immobilier, notamment avec la mise en service d'un transtockeur d'une capacité de 7500 palettes sur le site de Vitry, en région parisienne et le rachat d'opérateurs locaux (Périgord et Bretagne Sud).

STEF INTERNATIONAL

Le périmètre de STEF International comprend l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et une activité de flux internationaux au départ de tous ces pays, ainsi qu'avec l'Allemagne et les pays d'Europe de l'Est.

A travers ses réseaux domestiques et avec l'appui de quelques réseaux partenaires, STEF est en capacité de traiter les flux de ses clients sur quinze pays en Europe.

En 2015, le pôle STEF International a confirmé son dynamisme en procédant à des investissements immobiliers significatifs en Suisse, en Italie, au Portugal et aux Pays-Bas, visant à renforcer ses positions sur ses marchés domestiques.

Dans un contexte de marché peu porteur, STEF International a, de nouveau, affiché en 2015 une forte progression de ses performances, avec un chiffre d'affaires en hausse de 7,8% par rapport à 2014, confortant la pertinence de son modèle. Il a bénéficié de l'apport de la société Speksnijder, aux Pays-Bas, sur l'année 2015.

ITALIE

Sur ce territoire, qui est le deuxième pays du groupe en termes de chiffre d'affaires, STEF se positionne désormais comme un opérateur de référence en transport et en logistique des produits frais et affiche un taux de croissance de son chiffre d'affaires de 5,8%.

La fiabilisation des processus opérationnels et l'amélioration de la performance ont permis d'adapter les offres de services aux attentes du marché.

STEF a tiré parti de la dynamique commerciale lancée au cours des deux dernières années, en particulier sur le segment du Mid Market qui progresse de 8 %. Les investissements réalisés sur le dispositif immobilier et sur les équipements frigorifiques ont permis de traiter, qualitativement, de nouvelles filières de produits, en particulier dans la filière viande.

STEF a complété son dispositif opérationnel avec l'ouverture de deux plateformes en périphérie de Rome, l'une dédiée aux activités de logistique du frais, l'autre, spécialisée dans la distribution de produits de la mer. Un entrepôt réfrigéré a été acquis à Mairano (Milan), ainsi qu'un terrain dans la région de Bologne pour la construction d'un immobilier qui sera opérationnel en 2017.

SUISSE

En Suisse, le groupe STEF est très majoritairement positionné sur les activités Surgelé. Il confirme la solidité de son modèle avec une progression de 18,5% de son chiffre d'affaires et une croissance continue de son résultat. Cette performance résulte, pour l'essentiel, de l'activité transport.

Afin de développer son offre en logistique des produits frais dans ce pays, le groupe prépare la construction d'une plate-forme multi-températures en zone alémanique avec l'acquisition d'un terrain industriel à Kölliken, proche de l'agglomération de Zurich.

ESPAGNE

En Espagne, le chiffre d'affaires a progressé de 4,8%. Cette évolution confirme à la fois la stabilité du fonds de commerce existant et l'efficacité de l'action commerciale.

La rentabilité des activités de Groupage a été affectée, aussi bien sur le marché domestique, qu'à l'international, par les effets conjugués de la baisse du prix du carburant et de la pénurie des moyens de transport, qui a entraîné un effet de renchérissement des prix d'achat de la sous-traitance transport.

Les activités Logistique ont bénéficié de la forte évolution des taux de remplissage des entrepôts surgelés et d'une performance satisfaisante. Des coûts de transformation supportés sur le périmètre multi-clients ont dégradé la performance économique.

STEF a su fidéliser ses grands comptes stratégiques sur le segment de la logistique dédiée, en particulier, en accompagnant son principal client dans la réalisation d'un projet d'envergure : le transfert de l'activité de ce dernier vers une nouvelle plateforme lui appartenant, dotée d'un système de préparation mécanisé, d'une capacité de tri très élevée, exploitée avec succès par le groupe STEF.

La Restauration a fait preuve d'une forte dynamique, tirée par la croissance du principal client de ce segment d'activité. Un dispositif dédié à la Restauration devrait voir le jour en 2016, compte tenu de la dynamique commerciale sur ce segment.

PORTUGAL

Au Portugal, les efforts de développement commercial et l'évolution du dispositif sur les sites de Lisbonne et de Porto ont partiellement compensé la perte des flux d'un des principaux clients.

Pour autant, les aménagements réalisés sont déterminants pour assurer le développement des activités et pour accompagner les actions d'amélioration de la performance déjà engagées.

STEF a résisté sur ce territoire en préservant sa marge opérationnelle et en absorbant les impacts des actions de réorganisation.

BENELUX

L'activité aux Pays-Bas a bénéficié, en année pleine, de l'intégration de la société Speksnijder, acquise en septembre 2014.

En 2015, STEF a confirmé son ambition aux Pays-Bas avec l'acquisition complémentaire de deux ensembles immobiliers, représentant 12.000m², contigus à ceux de la société Speksnijder. Cet investissement conforte durablement le positionnement stratégique du groupe dans ce secteur géographique et ce, dans tous ses domaines d'activité, transport, logistique et flux internationaux.

En Belgique, STEF a mis l'accent sur la mise en performance de ses activités logistiques. Les activités transport ont bénéficié d'une croissance tirée par les synergies créées entre les sites du groupe en Belgique et aux Pays-Bas.

MARITIME

La **Méridionale** assure un service public de transport maritime de passagers et de fret, basé sur l'exploitation de navires mixtes, entre le port de Marseille et les ports de Corse, dans le cadre d'une délégation de service public.

Les liaisons maritimes entre le continent, la Corse et la Sardaigne, sont réalisées avec 3 navires rouliers mixtes au départ de Marseille : PIANA, KALLISTE et GIROLATA, dont la capacité totale est de 6 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 500 remorques et de 1 900 passagers avec leurs voitures. L'activité courante représente plus de 1 000 traversées annuelles.

En 2015, le trafic global, fret et passagers, maritime et aérien, entre le Continent européen et la Corse s'est redressé : +1,8 % pour le fret et + 0,7 % pour les passagers. Pour autant, le trafic passagers maritime a fléchi (-2,8%) du fait de la concurrence de compagnies de navigation au départ de l'Italie et du transport aérien à bas coût.

Pour la **Méridionale**, l'année 2015 a été marquée par deux événements :

- la résiliation, à effet du 1^{er} octobre 2016, de la délégation de service public pour la desserte maritime de la Corse (DSP), conclue, pour la période 2014-2023, avec la Collectivité Territoriale de Corse pour la desserte des ports corses à partir de Marseille ;
- l'attribution par le tribunal de Commerce de Marseille au Groupe ROCCA, des principaux actifs de la SNCM, compagnie en situation de redressement judiciaire et co-délégataire, aux côtés de **La Méridionale**, de la DSP.

En dépit de ce contexte, **La Méridionale** affiche une bonne performance de ses activités.

- L'activité de transport de passagers a sensiblement augmenté, avec 275 000 passagers transportés entre Marseille et la Corse (+6,9 %) et 3 000 entre Marseille et la Sardaigne.
- L'activité de fret s'est bien développée, avec une progression de 4,4 % du nombre de mètres linéaires transportés, soit 792 000 mètres. **La Méridionale** a maintenu sa position de leader sur les ports de Bastia et d'Ajaccio, via Marseille.

Les résultats comprennent le coût de possession du PIANA et d'importantes dépenses d'entretien des navires, liées à l'allongement de leurs durées d'utilisation et à l'évolution de la réglementation en matière de sécurité. Le navire SCANDOLA a été frété sur tout l'exercice. Il devrait être cédé en 2016, suite à la signature d'une promesse de vente.

La **Méridionale** se prépare au prochain appel d'offres pour la desserte maritime de la Corse avec une ambition : assurer son service dans des conditions de sécurité et de fiabilité optimales pour l'ensemble de ses clients et dans la continuité de son modèle économique.

AUTRES ACTIVITES

Pour l'exercice de ses métiers, le groupe s'appuie sur deux pôles d'expertise :

- le **POLE SYSTEMES D'INFORMATION, STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES**, rassemble les équipes spécialisées opérant sur l'informatique métier, l'informatique client et l'informatique de gestion.
- le **POLE IMMOBILIER, IMMOSTEF**, gère le patrimoine immobilier du groupe.

SYSTEMES D'INFORMATION

- STEF Information et Technologies (STEF IT) édite des logiciels, intègre et maintient les systèmes d'information dont le groupe a besoin pour accompagner ses clients et améliorer la productivité des métiers ;
- STEF IT apporte les solutions d'amélioration de l'outil SAP, utilisé pour les activités ;
- STEF IT réalise des applications pour des clients de STEF, industriels et distributeurs.

SUPPORT A L'EFFICACITE DES METIERS DU GROUPE

En 2015, STEF a parachevé la sécurisation du service délivré aux métiers du transport par la mesure de la performance et de la disponibilité des applications mises en place.

De nouvelles fonctionnalités relatives à la mesure de la ponctualité, au suivi des emballages et à la traçabilité des horaires et des températures ont été mises à disposition du réseau et des sous-traitants via le portail SCOP et l'outil d'informatique embarquée M-Track.

En logistique, STEF a terminé le déploiement de la version la plus avancée de son logiciel de gestion d'entrepôt WMS en France et a couvert une partie du périmètre restant en Espagne et au Portugal.

Le programme pluriannuel d'harmonisation des données clients et fournisseurs s'est poursuivi et, suite au déploiement du module dédié au pilotage des équipes commerciales en Europe, la modélisation du périmètre du Service Clients pour l'activité RHD a été lancée.

GESTION ET PRODUCTIVITE ADMINISTRATIVE

STEF IT a pour mission de déployer les outils destinés à améliorer la productivité des opérations administratives au sein du Groupe. En 2015, STEF IT est intervenu, en particulier, dans les domaines suivants : déploiement d'un nouvel outil de construction budgétaire pour le groupe (Hypérion), dématérialisation fiscale des factures clients RHD en Espagne et au Portugal, gestion de la maintenance des véhicules et du patrimoine immobilier, déploiement du logiciel de paie du groupe en Suisse, mise en service d'une base de données des contrats clients et fournisseurs du Groupe (contrathèque) et outil de pilotage du recrutement par Internet.

NOUVEAUX SERVICES POUR LES CLIENTS DU GROUPE

STEF IT a mis en œuvre, auprès de clients GMS, son offre de pilotage des décisions d'achat et d'approvisionnement dédiée à la filière des produits frais traditionnels.

IMMOBILIER

PATRIMOINE IMMOBILIER

STEF privilégie une politique de détention de ses actifs immobiliers. Le groupe déploie ses activités en Europe en s'appuyant sur 219 entrepôts et plates-formes, pour un volume global d'entreposage de 6 915 000 m³ et une surface de quais transport de 443 200 m². La quasi-totalité de ces bâtiments est la propriété de STEF.

Une large partie des immeubles appartenant au groupe est logée dans une structure dédiée, IMMOSTEF, qui assure également la gestion de la totalité du parc immobilier du groupe.

GESTION IMMOBILIERE

IMMOSTEF rassemble au sein de son organisation les compétences dédiées à la conception, à la construction des nouvelles installations, ainsi qu'à la maintenance et à la gestion technique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe.

IMMOSTEF intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes. Certains sont cédés après obtention de nouvelles autorisations de construire en vue d'être affectés à d'autres usages.

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2015

IMMOSTEF accompagne la dynamique de développement du groupe par une adaptation permanente de l'outil immobilier, tant par une politique d'acquisition soutenue que par des chantiers de reconfiguration et de rénovation.

Acquisitions d'immeubles et de terrains

- **Pays Bas** : acquisition de deux entrepôts de 6000 m² à Bodegraven destinés à étendre les capacités d'exploitation de la filiale Speksnijder ;
- **Italie** : acquisition d'un entrepôt réfrigéré à Mairano (Milan), de 16.400 m² développés et 82.000 m³ de capacité de stockage à 2-4° ;
- **France** : acquisition de deux entrepôts en froid négatif, à Morlaix et à Thenon (Dordogne) d'une capacité totale de 57.000 m³ ;
- **France** : prise de contrôle de la société GEFA, détentrice de deux sites dans la région de Clermont Ferrand, dont un composé de chambres en froid négatif d'une capacité totale de 74.000 m³ ;
- **France** – Réservation de trois terrains destinés à :
 - La construction d'un entrepôt tempéré de 18.000 m² dans le secteur d'Orléans Nord, dédié au stockage et à la préparation de commandes de produits maintenus à 8-15° ;
 - La construction d'un entrepôt réfrigéré près de Nemours, d'une surface développée de 18.500 m², destiné aux produits alimentaires ultra-frais maintenus à 2-4° ;
 - La construction d'une plateforme transport à Chateaubourg (Rennes Est), de 8.000 m² développés, qui constituera un point de massification en sortie de la région Bretagne pour les produits frais et surgelés.

Travaux réalisés et engagés en 2015

IMMOSTEF déploie de manière récurrente des chantiers de rénovation lourde et d'extension de son parc. En 2015, plusieurs chantiers ont ainsi été conduits :

- Rénovation de la plateforme transport de Niort - La Crèche, pour une surface totale de 3.944 m² développés, du site transport d'Athis Mons (Paris Sud), d'une surface totale de 8.685 m², et extension du site de Mions (Lyon Est) ;
- Livraison de la deuxième tranche de reconstruction du site logistique de Vitry-sur-Seine, comportant une chambre négative de grande hauteur équipée de transtockeurs et d'un volume de 48.300 m³ ;
- Rénovation complète de la gare de marée occupée par STEF à Boulogne-sur-Mer pour une durée de travaux de deux ans.

Autres projets

IMMOSTEF met en œuvre, au plan immobilier, le programme d'investissements du groupe :

- une plateforme transport à Bologne (Italie), une acquisition de foncier à Rome pour la construction d'un nouveau site ;
- un entrepôt logistique multi-températures à Kolliken (Suisse Alémanique).

MANAGEMENT DE L'ENERGIE

STEF est signataire de la « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires² » et a déployé des plans d'actions structurés pour des solutions techniques plus économes en énergie (programme E.D.E.N., « Passeport énergétique »).

En 2015, STEF a obtenu la reconduction de la certification ISO 50 001 pour la mise en œuvre de son système de management de l'énergie, déployé sur l'ensemble de ses sites en France. Ce programme vise à la maîtrise des consommations d'électricité sur la durée et à l'amélioration continue des pratiques et des usages dans les modes opératoires. L'économie réalisée en 2015 est de 12.700 MWh, soit une baisse de 3.4 % de la consommation globale des sites et l'équivalent de la consommation électrique d'environ 3000 foyers.

² La « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires » s'inscrit dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui prévoit une obligation pour le parc tertiaire d'engager des travaux de rénovation énergétique dans un délai de 8 ans, à compter de 2012.

DEVELOPPEMENT DURABLE

METHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

Toutes les informations identifiées par le signe ³ ont été vérifiées avec un niveau d'assurance raisonnable par l'Organisme tiers indépendant.

PERIMETRE

En 2015, les informations, tant quantitatives que qualitatives, concernant la partie environnementale sont fournies sur l'ensemble du périmètre du groupe.

En 2015, la partie sociale, incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons, est fournie sur le périmètre du Groupe⁴. Les particularités suivantes sont à noter :

- les effectifs de la CMM (12 salariés) et de GEFA ne sont pris en compte que pour les indicateurs des effectifs au 31 décembre ;
- Les salariés des établissements de Boulogne et de Wimille de la société STEF Logistique Nord ont été pris en compte dans les indicateurs jusqu'à leur intégration dans la joint-venture avec Norfrigo (1^{er} novembre 2015) ;
- Pays-Bas : les contrats flexibles, qui sont une spécificité du pays, ne sont pas comptés dans les CDI ou CDD.

Hormis ces règles de base, les différences de périmètre sont précisées pour les indicateurs concernés.

SELECTION DES INFORMATIONS ET INDICATEURS DU REPORTING

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de mesurer les performances issues de ses plans d'actions.

Les activités exercées par STEF ne sont pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plateformes et ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

³ Le niveau d'assurance raisonnable, symbolisée par le logo , est une démarche volontaire du groupe STEF, celle-ci requiert des travaux plus poussés de la part de l'OTI que ceux déployés dans le cadre d'une assurance modérée.

⁴ Entrées dans le périmètre (GEFA : 11 CDI / STEF Logistique THENON : 5 CDI / STEF Logistique MORLAIX 2 : 2 CDI) / Sorties du périmètre (STEF Transport St-AMAND : 31 CDI / J-V.NORFRIGO : 26 CDI)

COLLECTE ET CALCUL DES INFORMATIONS

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les douze mois de l'année civile), à partir de fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

VERIFICATION EXTERNE

Les informations liées aux exigences de l'Art. 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans un tableau de correspondance (annexe 1) pour en faciliter la recherche.

ENVIRONNEMENT

ORGANISATION ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La politique de Développement durable de STEF est coordonnée par la Direction du Développement durable, à partir des actions définies par un Comité stratégique.

Les engagements prioritaires de cette politique s'inscrivent dans le plan stratégique à moyen terme de l'entreprise et privilégient :

- L'amélioration des impacts environnementaux des activités transport et logistique de STEF ;
- le développement de solutions métiers innovantes, performantes et durables au service de la performance du groupe et de ses clients ;
- l'amélioration régulière du modèle de responsabilité sociale du groupe.

La politique mise en œuvre s'appuie sur l'évolution des réglementations, la maîtrise de l'énergie consommée tant par les équipements que par les bâtiments et le recours à des modes opératoires pour la réalisation des prestations ayant pour effet d'améliorer les performances économiques et environnementales des activités.

MESURE ET REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DU FROID

MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE

Disposant de deux calculateurs CO₂ attestés par Bureau Veritas Certification, STEF est en mesure de fournir à ses clients :

- l'empreinte carbone pour les prestations de transport ayant un point de chargement ou de déchargement en France ;
- l'empreinte carbone des prestations logistiques réalisées pour leur compte.

Afin de garantir la conformité à la réglementation des informations issues du calculateur CO₂ Transport, STEF a fait valider sa méthodologie par Bureau Veritas Certification qui lui a délivré l'attestation correspondante en décembre 2015.

REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITES DE TRANSPORT (HORS MARITIME)



STEF Transport France s'est engagé, dès 2009, dans un programme triennal de réduction des émissions de CO₂ et a signé sa première « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers de marchandises » proposée par l'ADEME. Entre 2009 et 2014, le groupe a réduit de 18 % ses émissions de CO₂ à la tonne kilomètre.

En décembre 2015, STEF Transport s'est engagé une troisième fois et pour une période de trois ans avec un objectif de réduction des émissions de CO₂ à la tonne kilomètre de 2%.

Cet objectif, en apparence moins ambitieux, prend en compte les capacités d'amélioration du groupe et il est à considérer que, désormais, seule une rupture technologique majeure dans les véhicules permettrait une forte réduction des émissions de CO₂, comme ce fut le cas avec les gammes de tracteurs Euro V et VI.

Parallèlement à cet engagement, STEF a entamé, auprès de l'ADEME, une démarche de labellisation « Objectif CO₂ Transport éco-responsable ».

Parmi les indicateurs environnementaux suivis par STEF, la mesure de l'émission de gCO₂/t.km paraît la plus pertinente, compte tenu de son activité. Celle-ci intègre les estimations d'émissions de CO₂ liées à l'intégralité de la sous-traitance transport.

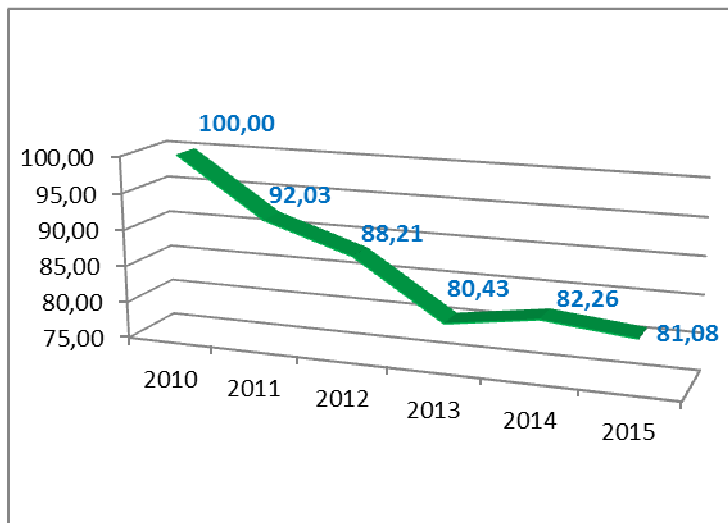
Du fait de la part prépondérante des activités exercées en France, il a semblé plus pertinent de présenter deux indicateurs, l'un spécifique aux activités françaises, le second, axé sur l'ensemble des activités exercées dans le groupe (hors maritime).

Pour 2015, l'indicateur relatif aux activités françaises est publié sous 2 référentiels :

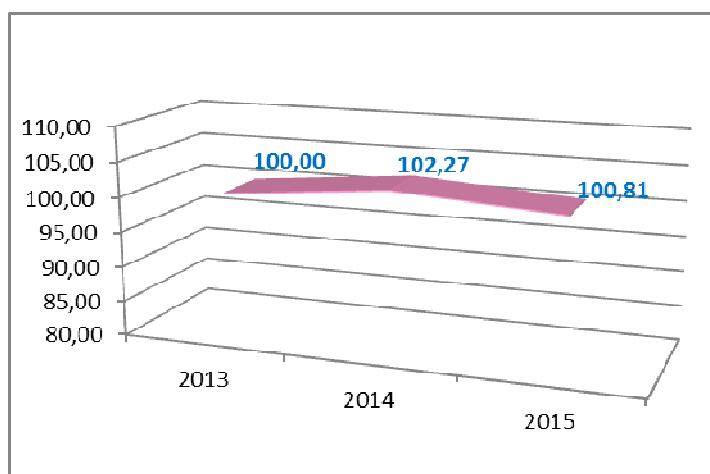
- l'un en base 100 à partir de 2010, permettant d'observer la forte réduction des émissions réalisée depuis cette date, consécutive aux efforts engagés ;
- l'autre en base 100 à partir de 2013, qui sera désormais la référence de STEF.

Évolution de l'émission de gCO₂/tonne. Kilomètre :

Indicateur « Activités transport France » - base 100 (2010)



Indicateur « Activités transport France » - base 100 (2013)

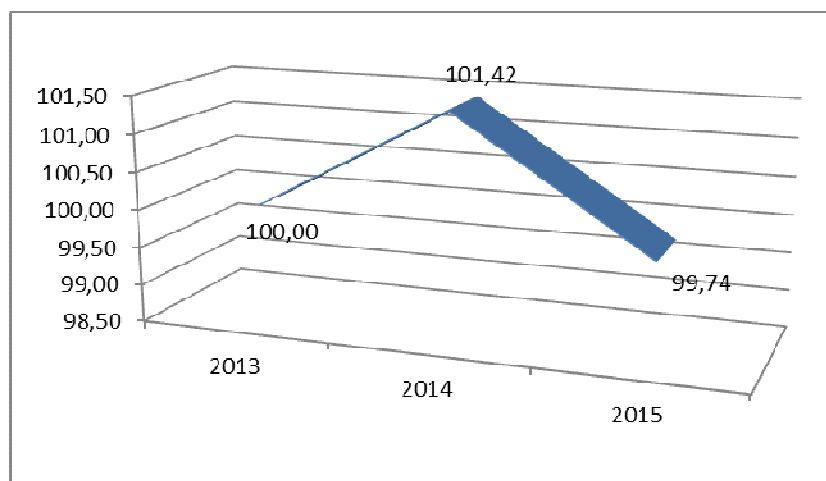


En 2014, une légère remontée de l'indicateur a été temporairement observée, du fait de l'intégration non optimisée de l'activité de la société EBREX, représentant environ 10% de l'activité Transport. En 2015, le retour à des conditions d'exploitation normalisées a permis de constater une reprise à la baisse de cet indicateur.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, STEF a mené un sondage auprès de ses principaux sous-traitants transport pour analyser la répartition en normes Euro de leur parc de tracteurs, permettant d'évaluer la réduction des émissions dans l'environnement de leur activité. Cette étude a fait ressortir que le parc de tracteurs est récent, en particulier en France (97% aux normes Euro V - VI).



Indicateur « Activités transport Groupe » - base 100 (2013)



Cet indicateur a été construit à partir de l'ensemble des activités exercées par le Groupe et prend en compte les activités aux Pays-Bas sur l'exercice 2015. Les systèmes d'information et de suivi étant légèrement différents de ceux utilisés en France, une harmonisation est en cours.

La remontée de l'indicateur observée en 2014 s'explique par la part prépondérante des activités françaises dans le calcul de celui-ci (effet EBREX). L'orientation à la baisse constatée en 2015 est conforme aux attentes et en adéquation avec les engagements du Groupe (charte ADEME, notamment).

REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITES MARITIMES

La Méridionale poursuit la réduction des impacts environnementaux de ses activités, notamment en adaptant les pas d'hélices de ses navires, permettant d'assurer une vitesse de navigation avec un rendement optimisé de ses moteurs. La Méridionale a mis en place un indicateur d'émission de $\text{kg}_{\text{eq}} \text{CO}_2/\text{km}$.

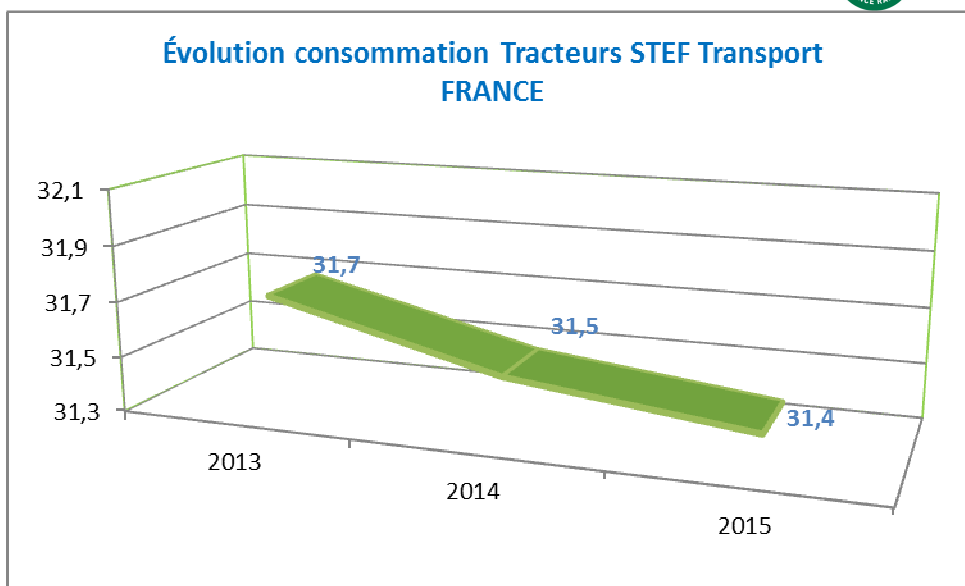
REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AUX MOYENS DE PRODUCTION

STEF poursuit sa démarche de réduction de l'empreinte carbone liée à son activité par la maîtrise des consommations d'énergie (démarche ISO 50 001) et des consommations d'eau (tours de refroidissement et lavage des véhicules) et par une politique suivie de gestion des déchets.

VEHICULES

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS

Le renouvellement régulier de la flotte, la formation des conducteurs à l'éco-conduite et le suivi permanent des consommations de carburants ont permis d'atteindre, en 2015, l'objectif de consommation fixé pour les tracteurs en parc propre, soit 31,4 litres / 100 km.



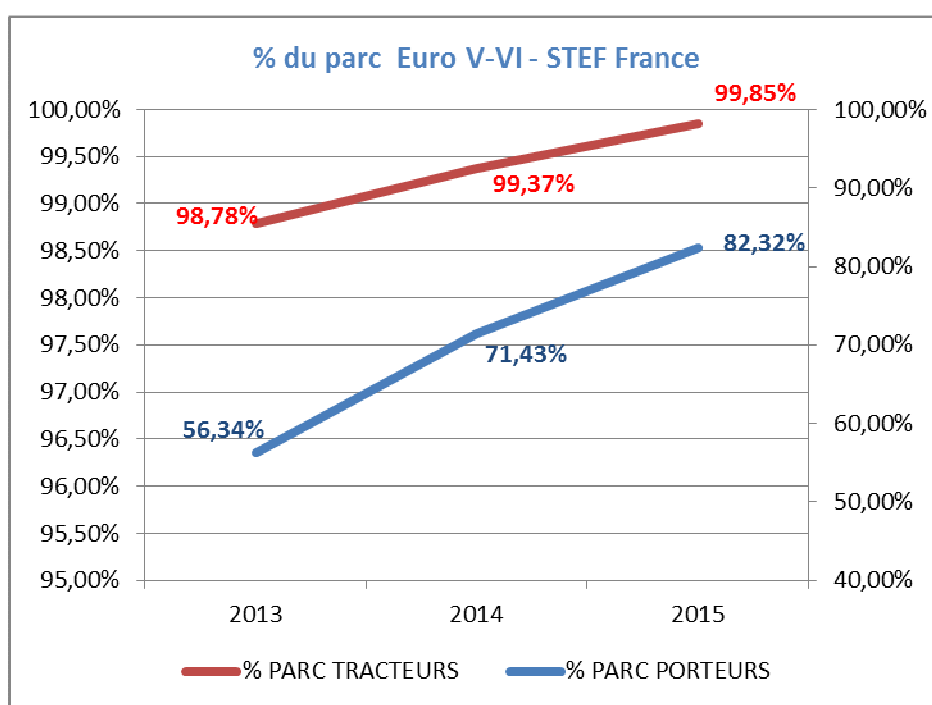
REDUCTION DES POLLUANTS

Le renouvellement régulier de son propre parc de tracteurs et de porteurs, permet à STEF de disposer d'une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement.



L'ensemble de la flotte de tracteurs en exploitation est à la norme Euro V et VI. Le pourcentage restant (0,15%) correspond aux véhicules de cour destinés à la mise à quai des remorques.

Les porteurs effectuant moins de kilomètres avec un cycle de renouvellement plus long, présentent un pourcentage moindre, mais l'indicateur tend à se rapprocher de celui des tracteurs et a vocation à le rejoindre.

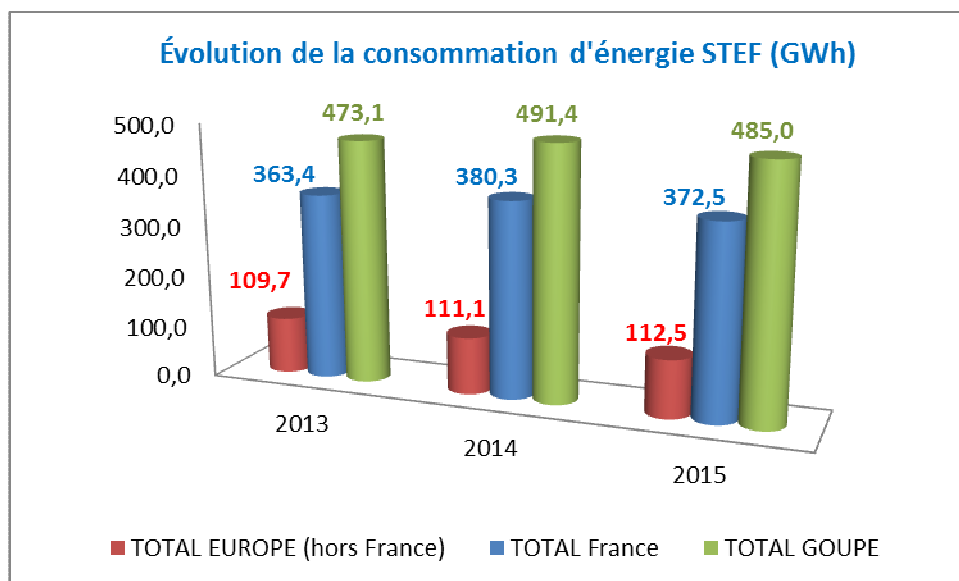


ENTREPOTS ET PLATES-FORMES

DES SITES ECONOMES EN ENERGIE ET INTEGRES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

IMMOSTEF, filiale dédiée, gère la conception, la construction et la maintenance des entrepôts et des plates-formes du groupe en améliorant constamment leur efficacité énergétique. La labellisation du parc français (77% des sites du groupe) à la norme ISO 50 001, obtenue en 2014, a été renouvelée en octobre 2015.

La généralisation du « Passeport énergie » permet de décliner une politique de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble des sites du Groupe.

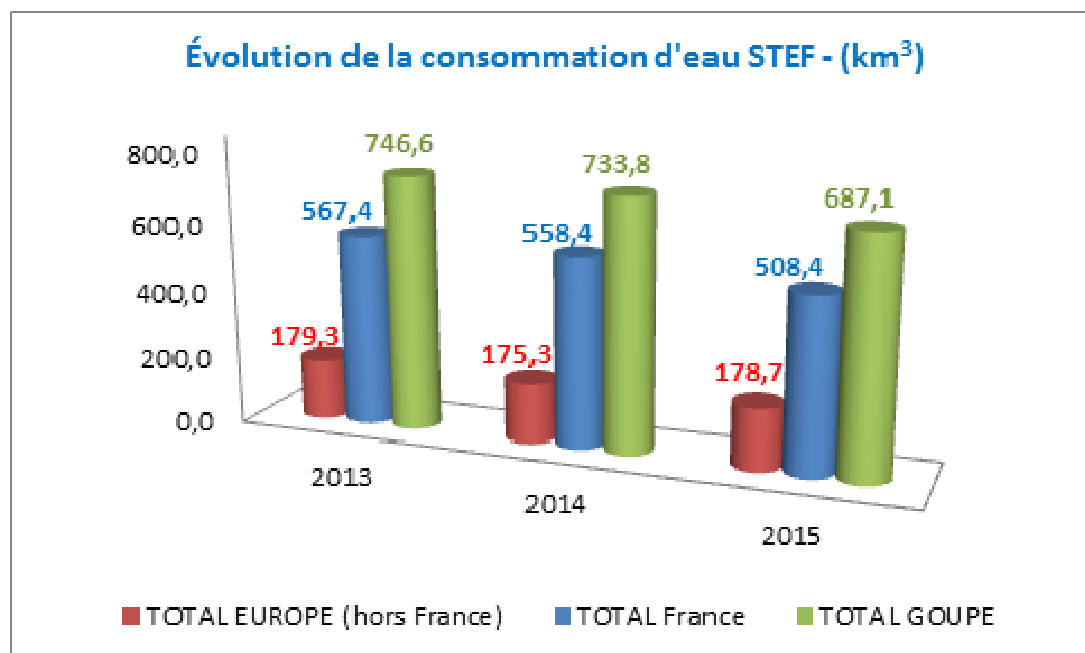


L'analyse des consommations d'énergie montre une réduction de 1,3% en valeur brute non corrigée des variations de périmètre. A périmètre constant, la réduction est conforme aux objectifs fixés.

REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques et pour le lavage des véhicules d'exploitation. Selon les sites, les besoins en eau sont assurés par le réseau de ville (84%) et par des forages et de la récupération des eaux de pluie (16%).

Lors du renouvellement des installations frigorifiques, des procédés destinés à optimiser les consommations sont privilégiés, dont notamment la condensation à air, en lieu et place de condensation à eau. La réduction des consommations d'eau observée en 2015 est de 6,4%.

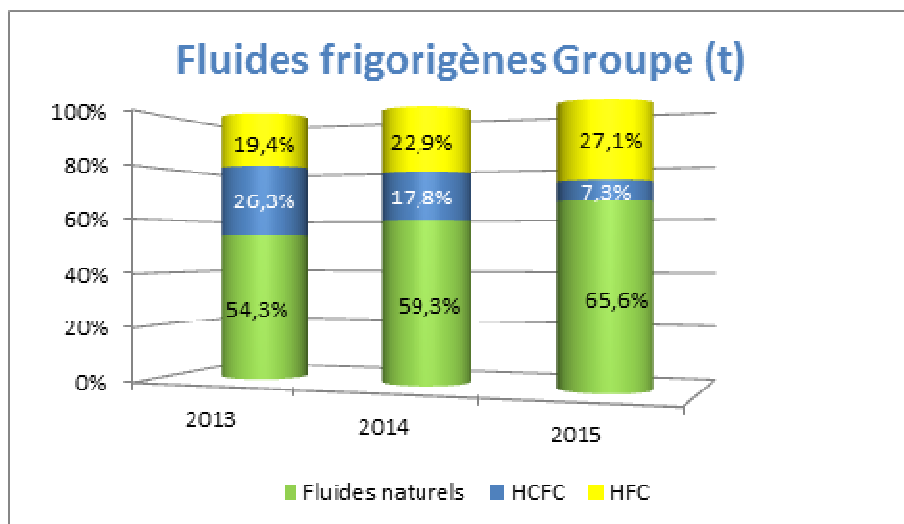


RECONVERSION DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES AVEC DES FLUIDES FRIGORIGENES NATURELS

STEF a poursuivi le plan de reconversion, en Europe, de ses installations frigorifiques fonctionnant avec des fluides HCFC en privilégiant :

- les fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone) pour les installations en froid négatif ;
- les fluides aux HFC en faibles charges, associés à des fluides frigoporteurs, pour les installations en froid positif.

La très grande majorité des installations concernées est désormais reconvertie.

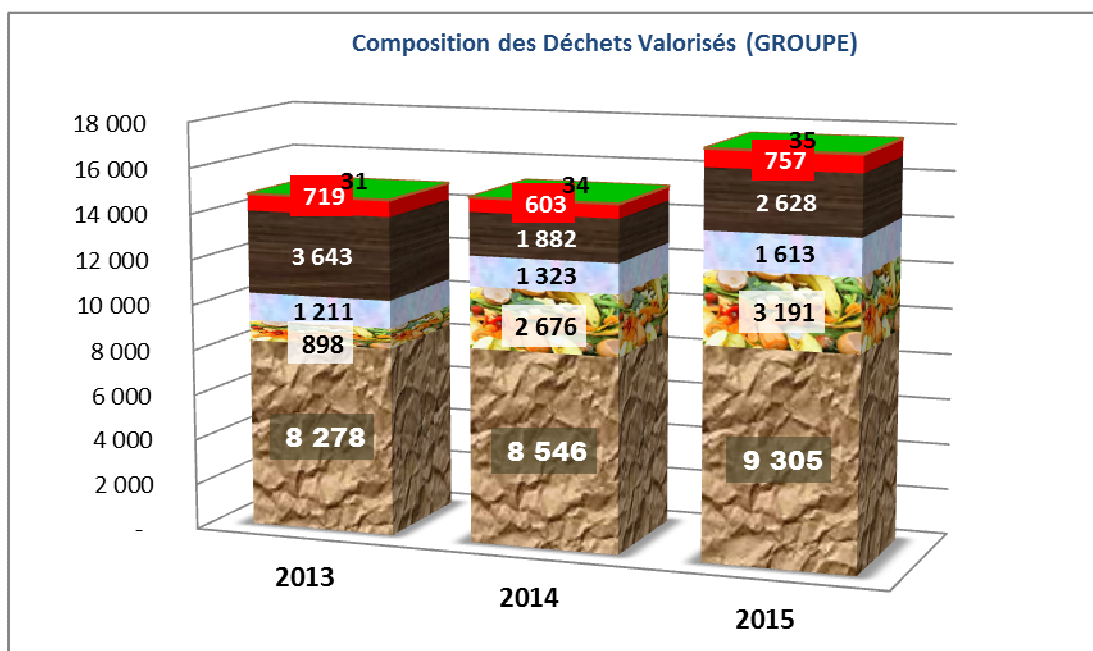


GESTION DES DECHETS ET TRI-SELECTIF POUR RECYCLAGE

La généralisation de la politique de gestion des déchets sur l'ensemble des sites permet à STEF d'améliorer le taux de recyclage et de valorisation des déchets non dangereux (DND) : papier/carton, films d'emballage, bois, métaux, verre, produits alimentaires valorisables. Ces actions permettent d'agir en faveur de l'économie circulaire.

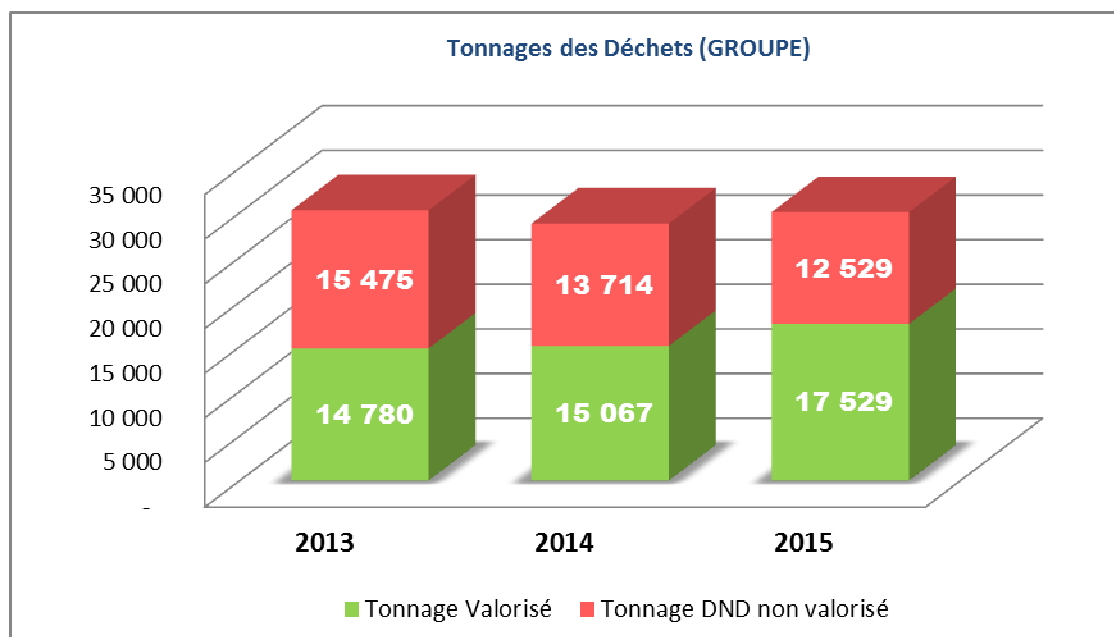
Le traitement des déchets classés dangereux (DD)⁵ fait l'objet d'un traitement via des filières agréées.

⁵ Fluides frigorigènes, liquides de refroidissement, lubrifiants usagés, PCB/PCT



■ Carton/Papier valorisé
 ■ Alimentaire valorisé
 ■ Plastique valorisé
 ■ Bois valorisé
 ■ Métaux valorisés
 ■ Verre valorisé

En 2015, le taux de recyclage-valorisation s'établit à 58% (soit 17.529 tonnes), contre 52% en 2014.



OPTIMISATION DES SOLUTIONS TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Désireux de proposer à ses clients des solutions logistiques performantes, innovantes et durables, STEF poursuit les expérimentations de nouveaux schémas de distribution et de technologies alternatives de pilotage, de mutualisation et de massification des flux et/ou d'équipements techniques.

DISTRIBUTION URBAINE

STEF est conscient que les changements de modes de consommation, la nécessité de préserver durablement l'environnement et l'adaptation de la réglementation, entraîneront, dans les années à venir, de profondes mutations qui imposeront de nouveaux schémas d'organisation et de distribution.

Afin d'assurer à ses clients une pérennité de la qualité de service prenant en compte ces évolutions, STEF réalise des expérimentations sur cette thématique en y associant ses clients (expérience-test de livraison urbaine en hyper-centre de Rennes avec un triporteur). Les principaux enjeux de ces travaux sont la réduction des émissions polluantes et des nuisances sonores liées à la production de froid.

CHARTRE ETHIQUE ET IMPLICATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

Dans le cadre de sa politique RSE, STEF a créé une charte éthique qui intègre des règles de bonne conduite des affaires, ainsi qu'une charte d'achats responsables destinée à l'ensemble de ses fournisseurs.

POLITIQUE SOCIALE

Les engagements prioritaires de la politique de Ressources humaines du groupe STEF se déclinent autour de trois axes :

- l'accompagnement de la croissance européenne du groupe
- le développement de l'engagement du groupe dans sa responsabilité sociale
- le maintien de la qualité du dialogue social

EFFECTIFS GROUPE AU 31 DECEMBRE 2015

Au 31 décembre 2015, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 15 590 personnes, quasiment stables par rapport à 2014 (+ 34 personnes, soit +0,2%). Cette évolution résulte principalement de la croissance organique en logistique et dans les différents pays européens (hors Portugal). Les évolutions de périmètre ont été limitées : en logistique, intégration de GEFA (11 salariés) et des sites de Thenon (5 salariés) et Morlaix (2 salariés) ; en transport, cession du site de Saint-Amand (31 salariés en CDI à la date de cession). Par ailleurs, 26 salariés ayant intégré la joint-venture avec Norfrigo n'entrent plus dans les effectifs du groupe au 31 décembre. D'autres évolutions sont techniques, telles que le regroupement des fonctions Métier en direction centrale.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les contrats aidés qui représentent 274 personnes au 31 décembre 2015 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et les intérimaires, dont le nombre a augmenté par rapport à 2014 (4066 contre 3661)⁶. En incluant tous les contrats, l'augmentation est de 2,4 % sur la période.

EFFECTIFS PAR POLES D'ACTIVITE

CDI + CDD	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Transport France	8 356	8 096	7 908
Logistique France	3 426	3 450	3 628
STEF International	2 652	2 886	2 899
Maritime (essentiellement La Méridionale)	510	557	543
Autres activités et fonctions centrales	546	567	612
TOTAL GROUPE	15 490	15 556	15 590

⁶ Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2015 / 151,67.

EFFECTIFS PAR PAYS

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Variation 2014 / 2015
Effectifs France 	12 877	12 735	12 750	0,1%
Effectifs hors France, dont	2 613	2 821	2 840	0,7%
Espagne 	1 228	1 249	1 250	0,1%
Portugal	425	440	395	-10,2%
Italie	520	574	603	5,1%
Belgique	317	312	326	4,5%
Pays-Bas		158	167	5,7%
Royaume-Uni	33			
Suisse	90	88	99	12,5%
TOTAL GROUPE	15 490	15 556	15 590	0,2%

Les effectifs du pôle STEF International ont augmenté dans leur globalité avec des évolutions contrastées, suivant les pays et l'évolution de l'activité.

EFFECTIFS PAR SEXE

La part de la population féminine est stable, et représente, fin 2015, 19,9 % des effectifs. Elle est variable selon les pays :

% des femmes dans les effectifs Périmètre groupe	France	Espagne	Portugal	Italie	Benelux	Suisse	Total
	18,7%	28,6%	28,9%	33,7%	10,5%	5,1%	19,9%

EFFECTIFS PAR CATEGORIES

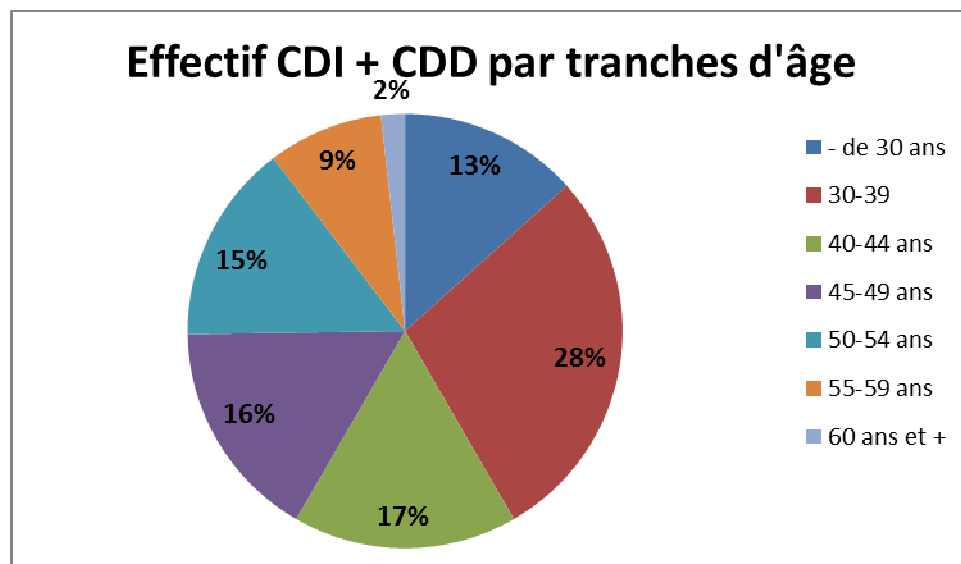
La structure des effectifs par catégories est stable sur les trois derniers exercices.

Cette répartition est largement le fait des caractéristiques en France, puisque, hors France, les salariés classés dans la catégorie « cadre » ne représentent que 2,9 % des effectifs (les critères de classification dans la catégorie « cadres » étant plus restrictifs hors de France).

Catégories (EUROPE)	2013	2014	2015 
Cadres	11,1%	11,2%	11,0%
Maîtrises et Hautes Maîtrises	17,9%	17,8%	17,3%
Employés	14,0%	14,4%	14,5%
Ouvriers	57,0%	56,7%	57,2%
- dont Ouvriers roulants	23,0%	22,2%	21,6%
- dont Ouvriers sédentaires	32,3%	32,6%	33,4%
- dont Ouvriers navigants	1,7%	1,9%	2,2%

EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ÂGE

Les effectifs groupe, CDI et CDD, se répartissent de la façon suivante au 31 décembre 2015  :



Cette répartition, stable par rapport à l'année précédente, témoigne d'un renouvellement harmonieux des effectifs, malgré un turn-over faible.

La situation est variable selon les pays. Ainsi, au Portugal, 61 % des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 41 % des effectifs en France.

TURN-OVER

En 2015, le turn-over⁷ a été de 7 %. Ce taux, relativement bas, s'explique par la politique sociale conduite dans l'entreprise, mais aussi par la conjoncture économique et les tensions qu'elle entraîne sur le marché du travail.

- Entrées CDI⁸ : 985 embauches ou titularisations, dont 744 en France  ;
- Sorties CDI : 1 069 sorties dont 494 licenciements ou ruptures négociées et 138 retraites ou départs en congés de fin d'activité. 57 sorties sont dues à des évolutions de périmètre.

REMUNERATION

En complément de la rémunération de base, révisée annuellement dans chaque filiale, la politique de rémunération de STEF peut inclure des éléments de rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs (intéressement et participation au sein de chaque filiale en France) ainsi que des avantages, tels que la garantie complémentaire-maladie et la prévoyance.

En 2015, par rapport à 2014, hors coûts non récurrents liés aux évolutions de périmètre, la masse salariale⁹ a augmenté de 1,6 %, pour une progression de l'effectif social moyen de 1,7 %¹⁰.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

L'organisation du travail chez STEF est en corrélation avec l'activité. Ainsi, en 2015, 18,6 % des heures travaillées étaient des heures de nuit (contre 18,5% en 2014), notamment dans le transport où les livraisons doivent être réalisées avant l'ouverture des magasins¹¹.

	France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Pays-Bas	Suisse	Total
Taux d'heures de nuit	20,3%	11,9%	17,4%	6,3%	18,9%	13,6 %	2,5%	18,6%

Il n'existe aucun travail posté.

L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail¹² est stable, à 5%.

⁷ CDI (embauches + sorties)/2/effectifs au 31 décembre 2015, y compris reprises et cessions.

⁸ Les reprises d'activité sont prises en compte, hormis celle de GEFA (11 personnes en CDI)

⁹ Compte « Rémunération du personnel », n°641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite)

¹⁰ L'effectif moyen mensuel de l'Italie a été corrigé pour l'année 2014 afin de correspondre à la définition générale.

¹¹ Hors La Méridionale, car les temps de travail sont régis par des règles et des roulements spécifiques.

¹² Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité ; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour la Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires théoriques. Pour la Méridionale, le nombre de jours calendaires théoriques est uniquement fonction des entrées-sorties et du temps de travail.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

GESTION DES MOBILITES ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Le groupe valorise l'expérience de ses collaborateurs et poursuit son objectif de pourvoir 70 % des postes de cadres et d'agents de maîtrise par la promotion interne.

Des dispositifs d'accompagnement et de gestion des carrières des collaborateurs ont été mis en place : entretiens de développement, bilans de compétences, parcours découverte métier et revues de postes-clés sont des éléments de cette politique. Ces outils, déployés à tous les niveaux, favorisent l'accès des collaborateurs à de nouvelles responsabilités, qu'elles soient transversales ou hiérarchiques et permettent de prévoir l'accompagnement le plus adapté.

Une bourse de l'emploi est en place, via un intranet et un affichage sur sites. Tous les postes disponibles en Europe sont diffusés par ce support.

RECRUTEMENT

Depuis sa nouvelle plate-forme de recrutement : www.stef.jobs, en lien avec les sites emploi généralistes, les sites spécialisés, les réseaux sociaux et les écoles cibles pour les activités du groupe (France, Espagne, Italie, Benelux), STEF a ouvert plus de 300 postes en Europe et dispose, à date, d'un vivier de 12 000 personnes.

Au 31 décembre 2015, plus de 100 jeunes diplômés issus de formation BAC +5 dotés d'une personnalité de manager suivent un programme de formation (programme « pépinières ») de deux ans pour se préparer à des postes de direction en Europe.

STEF a également recruté des profils expérimentés en Europe dans les filières exploitation transport/logistique, management de site, informatique, commerce et marketing, contrôle de gestion, immobilier et véhicules et ressources humaines.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - FORMATION

Chez STEF, les outils au service du développement des compétences sont la mise en situation professionnelle, l'évaluation des compétences, la formation et l'accompagnement collectif ou individualisé.

En 2015, le nombre d'heures de formation dispensées dans le groupe s'est élevé à 174 995 heures, soit 11,4 heures par collaborateur¹³.

Les axes stratégiques de la formation sont :

- le développement de l'employabilité des salariés, notamment celle des ouvriers et des employés, visant le maintien ou l'évolution de leur savoir-faire métier ;
- le parcours « devenir » (destiné à tout collaborateur à potentiel d'évolution, qu'il s'agisse des personnels de manutention ou des managers) et « pépinières » (destiné aux jeunes diplômés) ;
- les compétences des managers au profit d'une culture managériale commune ;
- l'appropriation des principes et des pratiques relatives à la culture d'entreprise et aux politiques « Santé sécurité au travail » et « Développement des Hommes ».

¹³ Nombre d'heures de formation rapporté à l'effectif moyen mensuel CDI + CDD

MAITRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

La formation portant sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul et technique d'apprentissage) s'adresse aux salariés souhaitant consolider leurs savoirs de base. Dans le groupe, à date, plus de 20 000 heures de formation ont été dispensées. Plus de 800 salariés sont en cours de formation et plus de 80 sites se sont lancés dans la démarche. L'objectif est d'élargir cette démarche au « socle de compétences » en intégrant notamment le digital dans les savoirs stratégiques à acquérir. Cette démarche a une dimension européenne : l'Espagne a reçu le prix « Entrepreneurs et Emploi » du journal économique *L'Expansion* pour ce projet.

INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

Les formations métiers sont dispensées sous la forme d'un parcours sur-mesure, qui les rend modulables selon les besoins de chaque salarié. Par ailleurs, STEF dispose d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour permettre aux collaborateurs de se former à distance.

INSTITUT DES METIERS DU FROID (IMF)

L'Institut des métiers du froid est l'organisme de formation interne dédié à la transmission des compétences métiers aux salariés et aux intérimaires du Groupe. L'IMF compte plus de 140 formateurs permanents ou occasionnels, agréés et labellisés, qui ont vocation à intervenir partout en Europe. En 2015, l'IMF a accueilli près de 2 500 stagiaires et a dispensé plus de 38 500 heures de formation.

RESPONSABILITE SOCIALE

En 2015, une direction RSE au sein de la Direction des ressources humaines groupe a été créée. Cette direction a pour ambition d'anticiper et de fournir des réponses aux enjeux sociaux et sociétaux liés à l'environnement du groupe et de développer des plans d'actions structurés dans les domaines qui suivent.

DIVERSITE ET EGALITE PROFESSIONNELLE

STEF intègre dans sa politique de ressources humaines groupe les principes de non-discrimination dans les conditions d'accès à l'emploi, d'exercice des emplois et de traitement de ses salariés et ce, dans tous les pays où le groupe est présent. STEF considère que la diversité est source de richesse et d'efficience et fait partie de sa responsabilité sociétale.

En France, une équipe dédiée est en charge des missions Handicap et Diversité. Dans les autres pays, la Direction des ressources humaines s'assure du respect et de la promotion de ces principes.

HANDICAP

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays dans lesquels une législation spécifique existe (Espagne, France et Italie). Sur ce périmètre, le taux d'emploi atteint 4,3 % au 31 décembre 2015.

En France, les actions prévues dans le 3^{ème} accord groupe ont été poursuivies : embauches, maintien dans l'emploi (interventions d'ergonomes internes notamment), accompagnement dans l'évolution professionnelle, sensibilisation des salariés. En 2015, deux sites ont été distingués par l'association « l'Ecole à l'hôpital » et récompensés par une journée de sensibilisation.

Les travaux de sensibilisation ont permis de maintenir un taux d'emploi de 4,75 %, taux satisfaisant pour le domaine d'activité du groupe. La politique du groupe dans ce domaine a été saluée par différents acteurs (Trophée « F d'Or Handicap » de la part de l'Agefiph et d'Opcalia pour les « journées Découverte métier »). Le groupe entend poursuivre cette politique dans le cadre d'un 4^{ème} accord triennal, en 2016.

Dans les autres pays d'implantation, des partenariats se développent avec des associations d'insertion de personnes en situation de handicap (activités de sous-traitance en Espagne, activité de co-packing en Belgique).

EGALITE PROFESSIONNELLE H/F

En France, un accord-cadre signé en 2013 a permis à chaque filiale de mettre en place, à son échelle, un diagnostic, suivi d'un accord d'entreprise ou d'un plan d'actions. Le groupe développe une politique de sensibilisation de ses salariés sur les thèmes que sont l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle, l'égalité professionnelle ou encore la mixité au travail.

SENIORS

En France, des formations spécifiques ont été déployées pour accompagner les seniors dans leur gestion de carrière ou préparer leur retraite. Un outil de diagnostic a, par ailleurs, été construit pour permettre aux filiales d'appréhender les enjeux de générations.

SANTE SECURITE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La démarche « Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail » a pour objectif de contribuer à la performance de l'entreprise en améliorant les conditions de travail au sein de chaque filiale.

En 2015, les actions dans ce domaine se sont poursuivies dans l'ensemble des pays d'implantation, en fonction des spécificités. Une coordination se met également en place afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

En 2015, en France, l'axe principal a été le déploiement de l'accord portant sur la prévention des risques psychosociaux. Des actions de sensibilisation, des diagnostics approfondis sur site et des actions d'accompagnement individuel se sont poursuivis. L'Italie et l'Espagne sont également impliqués dans une démarche de ce type.

PREVENTION

Les actions de prévention visent à anticiper, analyser et neutraliser les situations de danger, pour améliorer la maîtrise des risques. En France, l'année 2015 a vu la démarche Prévention arriver dans une phase de mise en œuvre systématique des différents outils (document unique d'évaluation des risques, visites terrain sécurité, analyse des accidents du travail), méthodes et programmes associés aux plans d'actions. Pour la France (hors Maritime), le taux de fréquence¹⁴ des accidents avec arrêt est de 47 (897 accidents avec arrêt), le taux de gravité¹⁵ de 2,6.

Pour l'ensemble du groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt est de 47 (1 165 accidents avec arrêt), le taux de gravité de 2,4.

ERGONOMIE

En France, STEF a entamé un travail avec la branche professionnelle sur la création d'un référentiel d'évaluation de la Pénibilité au travail. Parallèlement, des interventions ergonomiques sont réalisées (aménagement d'espaces de travail, lignes de conditionnement, aide à la conception d'outils informatiques).

RELATIONS SOCIALES

Les instances légales sont présentes dans les filiales et établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays.

A des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales - coordonnateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique - complètent les dispositifs légaux que sont le Comité d'entreprise européen et le Comité de groupe pour favoriser un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation. Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales.

Les avenants à l'accord Frais de santé et à l'accord Prévoyance ont été signés dans ce cadre en 2015.

ACTIONNARIAT SALARIE

De longue date, STEF a fait du principe d'association des salariés à son capital, un modèle unique dans son secteur d'activité. Les salariés de STEF détiennent 16,5% du capital par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

Ce dispositif est indissociable de l'histoire et de la culture d'entreprise du groupe et le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié est considéré comme un levier d'efficacité de STEF dans ses métiers. L'actionnariat salarié est devenu, au fil des années, un outil de motivation salariale et représente un élément fort de cohésion sociale.

64% des salariés, en France, sont actionnaires de STEF, via le FCPE STEF. Celui-ci est désormais déployé dans la majorité des pays où STEF est implanté. En 2015, le plan d'actionnariat salarié a été ouvert à l'Italie avec un réel succès, puisque 30% des salariés italiens ont adhéré.

¹⁴ Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées

¹⁵ Taux de gravité : nombre de jours calendaires perdus pour accident du travail x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

STEF, partie prenante de la chaîne du froid, a pour obligation de garantir son respect ainsi que celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés. Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier),
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation,
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises confiées, permettant de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

STEF a mis en place un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) en France, qui décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis-à-vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le déploiement de ce plan est conforté par des audits de conformité, suivis de plans d'actions dans le cadre d'une démarche de certification. Les sites en France disposent d'un agrément sanitaire, la démarche est systématiquement engagée pour ceux qui sont intégrés en cours d'année.

MECENAT

STEF choisit de s'impliquer sur le long terme dans des actions construites avec des partenaires implantés, comme lui, dans le tissu régional et qui correspondent à son expertise et à ses valeurs.

STEF apporte son soutien aux associations « Sport dans la ville » et « Nos quartiers ont du talent ». Celles-ci ont pour ambition d'aider des jeunes en difficulté à s'insérer dans le monde de l'entreprise. Elles portent, dans le même temps, les valeurs de solidarité et de persévérance qui caractérisent le groupe.

Depuis 2008, STEF soutient l'équipe de France paralympique. Dans le cadre du renouvellement de son partenariat, STEF est partenaire officiel de la commission « Ski Handisport » et soutient les activités de loisirs, ainsi que les compétitions nationales et internationales organisées par la Fédération française handisport.

STEF coopère avec les Restos du Cœur dans le cadre d'une convention de mécénat : insertion professionnelle de bénéficiaires, formation de bénévoles, mécénat de compétences et aide logistique pour la campagne annuelle et les dons d'industriels. Près de 15 000 palettes de denrées alimentaires ont été transportées en 2015. Une action analogue est développée en Espagne, avec l'Association des fabricants et distributeurs (AECOC) afin de collecter des denrées vers les entrepôts de la banque alimentaire espagnole. Plus de 1 400 tonnes ont été acheminées en 2015 pour cette mission.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

STEF veille à maintenir des liens étroits avec les organismes et syndicats professionnels représentatifs de la profession (Association Française du Froid, ECSLA, GLEC, Institut International du Froid, TLF, Transfigoroute, UNTF, USNEF). En tant que spécialiste de la température dirigée en Europe, STEF participe également à des travaux et réflexions sur des projets d'évolution réglementaire et sur des expérimentations pratiques (Club Demeter).

Le groupe entretient, par ailleurs, dans les régions et différents pays d'implantation, des partenariats avec des universités.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Lors de ses projets de constructions de type ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

Dans le maritime, La Méridionale veille à la préservation de l'environnement : communication sur la propreté en mer, sensibilisation des enfants au milieu maritime.

FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère, à sa meilleure connaissance, qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs ou susceptibles d'avoir un tel effet, hormis ceux présentés.

RISQUES LIES AUX ACTIVITES DU GROUPE

Risques macro-économiques liés à la conjoncture de certaines zones géographiques

La situation économique dans certains pays d'implantation pourrait se traduire par une baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité, le transport et la logistique, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

Risque de destruction des outils d'exploitation

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contrainte de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées.

Pour pallier ces risques et réduire les conséquences dommageables d'une problématique de cet ordre, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation. Ainsi, les conséquences d'un risque incendie paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités permettant de transférer rapidement les flux affectés par le dommage vers un autre site.

La Direction d'exploitation a pour mission de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en fonction des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

Par ailleurs, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité de ses sites, de façon à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, en cas de survenance. Une direction dédiée est en charge de ces actions et une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers est déployée à l'échelle du groupe, s'appuyant sur des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

Risque de rupture de la chaîne du froid

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid.

Les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation.

Risque sanitaire

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis à vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, dite « Paquet Hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

Respect des normes environnementales

Les sites du groupe doivent respecter les normes applicables en matière d'environnement. Les projets immobiliers sont réalisés dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE), prennent en compte les impacts environnementaux selon les prescriptions de la Charte AFILOG « plateforme logistique durable » et les préconisations du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques.

Risque routier

Le risque routier est inhérent à l'activité Transport. STEF fait de la sécurité routière une priorité. La maîtrise du risque routier s'effectue par un plan de formation à la sécurité (hors formation obligatoire), représentant, en 2015, 6600 heures, 1250 conducteurs formés régulièrement, 20 formateurs spécialistes de la sécurité routière. Par ailleurs, un plan de prévention spécifique est déployé. Ces actions permettent une amélioration régulière de la fréquence de la sinistralité.

Risque lié aux systèmes d'information

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, la sauvegarde et la sécurité des données sont une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental et constant de la relation avec les clients.

Assurances et couverture des risques

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

Délégation de service public pour la desserte de la Corse

La Méridionale exerce une convention de Délégation de Service Public (DSP) pour la desserte maritime de la Corse, via Marseille, conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et l'Office des Transports de la Corse (OTC), dans le cadre d'un partenariat conjoint, non solidaire, avec la SNCM.

La SNCM ayant été placée en redressement judiciaire en novembre 2014, le Tribunal de commerce de Marseille a lancé un appel d'offres pour la reprise de ses actifs.

Parallèlement, en avril 2015, le Tribunal administratif de Bastia a ordonné la résiliation de la DSP à effet du 1^{er} octobre 2016. La Méridionale a fait appel de cette décision auprès de la Cour administrative d'appel de Marseille.

En novembre 2015, le Tribunal de commerce de Marseille a décidé de retenir l'offre de reprise partielle des actifs de la SNCM de M. Rocca, avec une date d'entrée en possession fixée en janvier 2016.

En cas de redressement judiciaire d'un co-délégataire, la convention de DSP contient des dispositions permettant d'assurer la continuité de la desserte territoriale pendant une période donnée, suivant lesquelles l'ensemble des obligations de la DSP sont provisoirement reprises par le co-délégataire restant. La CTC et l'OTC ont décidé de mettre en œuvre ces dispositions et ont autorisé La Méridionale à sub-déléguer au profit de M. Rocca la partie des services antérieurement confiés à la SNCM, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le cahier des charges d'une nouvelle délégation de service public est en cours de préparation. La Méridionale considère qu'elle dispose des atouts nécessaires pour répondre aux enjeux de continuité territoriale et de service public pour la desserte de la Corse, en fret et en passagers, sur la base d'un dispositif économique équilibré.

RISQUES DE MARCHE

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF dispose, au 31 décembre 2015, de 23 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 278 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 200 M€ au 31 décembre 2015. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes est généralement de 5 ans.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 32 M€, utilisés en totalité au 31 Décembre 2015 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 99 M€, dont 35 utilisées au 31 décembre 2015. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 Décembre 2015, environ 50% de la dette financière brute du Groupe est assortie de covenants financiers. A cette date, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risque de taux d'intérêt

La politique du Groupe est de conserver un équilibre entre la part de son endettement à taux fixe et à taux variable. Cette stratégie doit permettre au Groupe de bénéficier pour partie de la faiblesse des taux d'intérêts actuels tout en limitant les risques d'une augmentation future des taux.

Au 31 décembre 2015, la part de la dette à taux variable, après couverture, représentait 47% de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'objectif du groupe, s'agissant de la gestion du risque de taux d'intérêt, est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers. Cette politique de couverture doit permettre, à terme, d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes, tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente une faible part du chiffre d'affaires du Groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du Groupe.

Risque de crédit clients

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise et pour l'activité logistique, le droit de rétention sur les marchandises de l'entrepôtitaire permettent de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients, limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est pas privilégiée à ce stade.

RISQUE DE DEFAILLANCE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le Groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne, sur le périmètre de consolidation, destiné à améliorer la maîtrise des activités et l'efficacité de ses opérations. Comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne, aussi complet soit-il, ne peut offrir qu'une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie absolue que les risques auxquels est exposé le Groupe soient totalement éliminés. Pour l'exercice 2015, les audits internes réalisés n'ont pas révélé de défaillance du contrôle interne ayant pu entraîner des risques substantiels.

PROCEDURES, CONTROLES FISCAUX ET LITIGES

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêté des comptes est jugée pertinente par la Société.

COMPTES CONSOLIDÉS

(En M€)

Chiffre d'affaires annuel	2015	2014	Variation
Activités du groupe	2 438	2 395	1,8%
Ventes réalisées pour compte de tiers*	388	370	4,8%
Chiffre d'affaires total du groupe	2 826	2 765	2,2%

*Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en « achat de marchandises ».

Le chiffre d'affaires du groupe est en progression de 2,2%, à 2 826 M€, (+1,8% à périmètre comparable).

La croissance du chiffre d'affaires a été pénalisée par la baisse du prix du carburant. Dans ce contexte, la variation constatée de 2,2% reste une performance de bon niveau, supérieure à la croissance du marché.

Les principaux effets périmètre sont relatifs à :

- La société GEFA, détenue à 99,97 % par le groupe depuis mars 2015 et qui apporte 2,4 M€ de chiffre d'affaires sur la période.
- Le rapprochement des activités d'entreposage Surgelé du groupe situées à Boulogne-sur-Mer avec l'entreprise Norfrigo (Groupe Le Garrec), fin novembre 2015. Cette opération se traduit par une cession d'activité de STEF à une joint-venture créée à cette occasion, dont le groupe détient 38% du capital. Le chiffre d'affaires de cette activité représentait 0,9 M€ au 4ème trimestre 2014.

(En M€)

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel	
	2015	2014		2015	2014
▪ Transport France	1 205	1 219		58,7	50,1
▪ Logistique France	506	486		17,9	18,4
▪ STEF International	596	553		27,3	28,8
▪ Maritime	109	112		7,0	5,0
▪ Autres activités	410	395		- 0,8	-0,3
▪ Total	2 826	2 765		110,1	101,9

TRANSPORT FRANCE

En 2015, les résultats du Transport en France sont conformes aux attentes, après l'intégration d'Ebrex en 2014 et ce, malgré la baisse des prix du carburant sur l'exercice.

LOGISTIQUE FRANCE

Les résultats de l'activité sont portés par la logistique dédiée GMS, la logistique de massification des produits frais, la bonne performance du Tempéré Sec Alimentaire et l'impact de la cession d'activité à Norfrigo. En revanche, les résultats de l'activité Restauration Hors Domicile sont en repli.

STEF INTERNATIONAL

Les activités internationales ont confirmé leur dynamisme en 2015, soutenu par les actions de développement volontaristes du groupe.

L'évolution est, cependant, contrastée entre l'Espagne qui a supporté des coûts liés au transfert d'un dossier logistique majeur et l'Italie qui a atteint un taux de marge opérationnelle record de 4.5%.

Des investissements immobiliers importants ont été réalisés en Italie pour compléter le réseau, au Portugal pour agrandir le site de Porto et aux Pays-Bas pour créer une activité de logistique en complément du transport réalisé par Speksnijder.

MARITIME

Pour la Méridionale, en dépit des perturbations liées aux difficultés de la SNCM, 2015 a été une très bonne année en termes de trafic passagers (+6,9 % entre Marseille et la Corse) : la Méridionale a maintenu sa position de leader de l'activité fret sur la Corse.

RESULTATS

	2015	2014	Variation
	M€	M€	En %
Chiffre d'affaires	2 826,2	2 765,3	2,2
Résultat opérationnel	110,1	101,9	8
Résultat financier	-14,5	-14,6	
Résultat avant impôt	95,6	87,4	9,4
Charge d'impôt	-23,3	-22,9	
Part des sociétés en équivalence	3	2,4	
Résultat net	75,3	66,9	12,6
- dont part du Groupe	75,2	65,1	15,5
- dont intérêts minoritaires	0,1	1,8	
Résultat par action en euros (de base)	6,12	5,28	15,9
Résultat par action en euros (dilué)	6,12	5,27	16,1

Le résultat opérationnel du groupe a bénéficié des bons résultats du Transport France après l'intégration EBREX et d'une contribution importante des activités européennes.

La marge opérationnelle est en hausse de 0,2% entre 2014 et 2015, à 4,5% du chiffre d'affaires (hors activité négoce pour compte de tiers).

La poursuite de la politique d'investissements (croissance externe et investissements dans le patrimoine immobilier) n'a pas eu d'effet sur la charge financière du groupe qui est stable par rapport à 2014.

La charge d'impôts est stable en montant. Cette charge ressort à 24,4% du résultat imposable en 2015, contre 26,2% en 2014 grâce à l'utilisation de reports déficitaires et à la hausse du résultat imposable dans certains pays européens où le Groupe est soumis à un taux d'IS inférieur à celui de la France.

La contribution des sociétés mises en équivalence a augmenté pour s'établir à 3,0 M€ contre 2,4 M€ en 2014, grâce notamment à la hausse de pourcentage de détention du groupe Primever (de 33,33% à 49%).

Sur la base des éléments précédents, le résultat net est en hausse de 12,6 % par rapport à 2014. Cette hausse est portée à 15,5% pour le résultat part du groupe après restitution aux minoritaires en 2014 de la quote-part de plus-value de cession réalisée sur la vente d'un immeuble de bureaux à Bordeaux.

En 2015, le groupe a poursuivi ses investissements dans son patrimoine immobilier :

- Trois nouveaux sites ont été acquis, ouverts ou sont en cours de construction : un entrepôt à Mairano près de Milan, deux entrepôts adjacents au site Speksnijder à Bodegraven aux Pays-Bas et un immeuble de bureau à Lyon ;
- Plusieurs extensions / rénovations de sites ont été finalisées (Niort, Athis Mons, Mions près de Lyon, Bègles, Lesquin, Porto)

Ce programme d'investissement a été complété par l'acquisition de titres de la société GEFA fin mars 2015, portant le taux de détention du groupe de 34% à 100%.

Le gearing ressort à 1,08 au 31 décembre 2015 contre 1,17 à fin décembre 2014.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'élève à 13,4 M€, contre 14,3 M€ en 2014, suite à des compléments de refacturation de taxe foncière en 2014. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 41,3 M€, à comparer à 36,9 M€ pour 2014. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers, essentiellement composés de revenus de participations, s'élèvent à 25,9 M€ contre 34,1 M€ en 2014. La variation des produits financiers sur l'exercice s'explique par la baisse des dividendes versés par les filiales. Les intérêts et produits et charges financières assimilés représentent une charge nette de 4,3 M€ contre 4,4 M€ en 2014.

Les charges financières prennent en compte une provision de 0,9 M€ pour engagement financier lié au financement du navire Piana.

Le résultat exceptionnel s'élève à 2,4 M€, contre - 0,1 M€ en 2014. Le résultat exceptionnel intègre notamment des dégrèvements de taxe sur les salaires.

En 2015, la société a constaté une économie d'impôt de 4,3 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 7,2 M€ au titre de 2014. En effet, le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt.

Le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 23,2 M€ contre 29,5 M€ en 2014.

Proposition d'affectation :

Résultat de l'exercice	23 207 531 €
Report à nouveau	<u>67 601 859 €</u>
formant un total disponible de	90 809 390 €

Qui sera affecté de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 1,95 € par action,

soit une distribution théorique globale de	25 673 015,55 €
Au report à nouveau à hauteur de	65 136 374,45 €

La société détenant certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, sera affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu à partir du jeudi 25 mai 2016.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Dividende distribué par action (a)</i>
2012	13.515.649	1,45
2013	13.515.649	1,50
2014	13.165.649	1,70

(a) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40 %.

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions antérieures sont examinées par le Conseil d'administration conformément à la loi.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les projets innovants concernent essentiellement la politique de développement durable du Groupe (carburant alternatif au gazole pour les véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plateformes; cf. chapitre portant sur le développement durable) et l'évolution du système d'information central du Groupe.

Au titre du crédit impôt recherche pour 2015, le groupe STEF a retenu deux projets d'études sociologiques permettant de mieux appréhender l'environnement social et sociétal dans lequel les salariés évoluent. Les dépenses exposées à ce titre ont été de 80 K€.

ECHEANCIER FOURNISSEURS DE STEF PAR DATE D'ECHEANCE (EN €)

<i>Solde Fournisseurs</i>	<i>Total</i>	<i>dont échéance</i>			
		<i>échue</i>	<i>de 1 à 31 jours</i>	<i>de 32 à 61 jours</i>	<i>au-delà</i>
31.12.2015	4.931.357	1.204.529	3.593.769	131.058	2.001
31.12.2014	6.822.965	2.668.139	3.664.026	490.800	0

EVOLUTION DU PERIMETRE - PRISES DE PARTICIPATION REALISEES EN 2015

Acquisitions, créations, cessions :

France :

Acquisition de 100 % du capital de la société Les Frigorifiques du Périgord par la société IMMOSTEF et acquisition du fonds de commerce de la société Les Entrepôts Frigorifiques Berry-Périgord par la société STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin.

Acquisition de 65,95 % du capital de GEFA, portant la participation de la société IMMOSTEF à 99,97 %, après rachat de la participation de 34,02 % détenue par STEF Logistique.

Acquisition de 15,67 % du capital de la société Prim@ever (ex. Transcosatal Développement), portant la participation de STEF transport à 49 %.

Apport d'une branche complète d'activité se rattachant aux établissements de Wimille et de Boulogne sur Mer, exploités par STEF logistique Nord et apport par la société IMMOSTEF des actifs immobiliers de ces sites à la société Norfrigo, créée en 2015 et détenue à 38 % par le groupe.

Acquisition d'une participation complémentaire de 5,18 % du capital de la société STEF Logistique Plouenan par STEF Logistique, portant la participation du groupe à 100 %.

Liquidation de la SCI Bruges Conteneurs, détenue à 51% et dont les actifs immobiliers avaient été cédés en 2014.

Italie :

Acquisition de 80 % du capital de SDR Sud Srl par STEF Italia Spa, portant sa participation à 100%. Liquidation de SDR Sud Srl, suite à la cession de son fonds de commerce à STEF Italia Spa.

Portugal :

Augmentation du capital de STEF Portugal - Logistica e Transporte, Lda, portant la participation de STEF Iberia à 99,1 %.

Réorganisations internes :

France :

Transmission universelle de patrimoine de la société STEF Transport Toussieu à la société STEF Transport Lyon Feyzin et de la société STEF Transport Allonnes à la société STEF Transport.

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

GOUVERNANCE

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées. Le choix de ce mode de gouvernance a été déterminé compte tenu de l'évolution des activités du groupe, notamment au niveau européen et de sa structure opérationnelle décentralisée. La Présidence de STEF est assurée par M. Francis Lemor. La Direction Générale est confiée à M. Jean-Pierre Sancier.

Deux Directeurs Généraux Délégués complètent cette organisation :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing,
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

MODIFICATIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2015

En application des articles L225-27-1 et suivants du Code de commerce, deux administrateurs représentant les salariés sont entrés en fonction le 28 janvier 2015, l'un, désigné par le Comité d'entreprise de la Société, M. Alain Georges et le second, désigné par le Comité d'entreprise européen, M. Jean-Michel Delalande.

Les mandats de MM. Giuily et de Lambilly se sont achevés le 20 mai 2015 à l'issue de l'Assemblée générale. M. Nouvellet a démissionné de son poste d'administrateur le 16 décembre 2015.

M. Jean-François Laurain a été coopté par le Conseil d'administration le 28 janvier 2016.

A la date d'émission du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 14 membres.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS EN 2015

M. Francis Lemor, Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983

Président Directeur Général de la société Union Economique et Financière (UEF)

Représentant légal de la société UEF, Président de la Société Européenne de Logistique du Froid

Administrateur d'Atlantique Management

Président du Conseil d'administration d'Immostef

Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)

Administrateur de STEF Iberia (Espagne)

M. Gilles Bouthillier, administrateur depuis 1997

Administrateur de Worms Services Maritimes

M. Alain Bréau, administrateur depuis 2004

Président de Superga Invest et de SST, Directeur général de Temis Movimoda, administrateur de Superga Lux, gérant de la SCI du 4, rue du Hoguet, représentant permanent de Superga Invest - président de Manifesto, Directeur de Manifesto UK.

M. Jean-Michel Delalande, administrateur depuis 2015

Mme Elisabeth Ducottet, administratrice depuis 2014

Gérante de Holding Thuasne, Présidente de Thuasne Management, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Thuasne en Europe, associé gérant de la SCI Val du Parc, administratrice d'Universcience et Museal Luxembourg.

M. Jean-Charles Fromage, administrateur depuis 2005

Administrateur d'Atlantique Management

Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)

Président du Conseil d'administration de STEF Iberia (Espagne), puis administrateur à partir du 30 avril 2015, Gérant de Stef Portugal-Logistica e Transporte LDA jusqu'en mai 2015

Président du Conseil d'administration de STEF Italia S.P.A., de STEF Italia Holding S.R.L. et de STEF Logistics Italia Srl, jusqu'en avril 2015, Administrateur de Stef International Italia S.R.L. (Italie) et de STEF Italia S.P.A.

Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froid Combi, de Prim@ever et de GST Prim@ever

Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de la société Immostef,

M. Alain Georges, administrateur depuis 2015

M. Eric Giully, administrateur depuis 1992 – Fin de mandat le 20 mai 2015

Président de CLAI SAS, administrateur de Socoma

M. Emmanuel Hau, administrateur depuis 2007

Administrateur de Aedian SA.

Mme Estelle Hensgen-Stoller, administratrice depuis 2013

M. Bernard Jolivet, Vice-président de STEF, administrateur depuis 1996

Président Directeur Général d'Atlantique Management

Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de STEF Logistique Plouenan

M. Robert de Lambilly, administrateur depuis 2007 - Fin de mandat le 20 mai 2015

Président de STIM d'Orbigny, administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN),

Mme Murielle Lemoine, administratrice depuis 2011

Administratrice d'Immostef

M. Dominique Nouvellet, administrateur depuis 2003 – Fin de mandat le 16 décembre 2015

Administrateur de Siparex Associés, de Tuninvest Finance Group (Tunisie), de Morocco Capital Invest (Maroc), de Beltone Financial (Luxembourg), Président du Conseil de surveillance d'Euromed Capital

Allianz Vie, représentée par M. Peter Etzenbach, administrateur depuis 1997

M. Etzenbach exerce des mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Allianz ; représentant permanent d'Allianz France au Conseil de surveillance d'Oddo et de Cie SCA.

Atlantique Management, représentée par M. François de Cosnac, administrateur depuis 2010

M. François de Cosnac est administrateur d'Immostef et d'UEF, représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management,

Président de Gerignac SAS et de Géribourg, gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée.

M. Jean-François Laurain, coopté par le Conseil d'administration en janvier 2016, est Directeur Général d'Unigrains, société financière spécialiste de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. Il occupe des mandats de direction et de présidence au sein du groupe Unigrains.

La Société a adopté le code de gouvernance Middlednext. A la date d'émission du présent rapport, le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens des critères du code Middlednext. Il s'agit de Mesdames Ducottet et Lemoine et de MM. Bouthillier, Bréau, Hau et Laurain.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE EN 2015

M. Jean-Pierre Sancier, Directeur Général

Président de STEF Transport

Administrateur de STEF Italia Holding et de STEF Logistics Italia S.R.L. jusqu'en avril 2015, administrateur de STEF Italia S.P.A.

Administrateur de STEF Iberia (Espagne), puis Président à compter de mai 2015

Gérant de Stef Portugal-Logistica e Transporte LDA depuis mai 2015

M. Serge Capitaine, Directeur Général Délégué

Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique)

M. Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué

Administrateur de STEF Transport Saintes et de STEF Logistics Saintes (Belgique)

Administrateur de STEF Italia Holding S.R.L. et de STEF Logistics Italia S.R.L., puis Président à compter d'avril 2015

Président de STEF Italia S.P.A. depuis mars 2015, administrateur de STEF International Italia S.P.A (Italie)

Administrateur de STEF Iberia (Espagne)

Représentant permanent de STEF Logistique au Conseil d'administration de GEFA

Administrateur d'UEF

Administrateur de STEF Suisse et de Prim@ever à compter de juin 2015

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et celle des Directeurs généraux délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations des mandataires sociaux. Ce comité, composé de Mme M. Lemoine et de MM. G.Bouthillier et P.Etzenbach, se détermine chaque année en fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Les administrateurs exerçant des fonctions dans l'entreprise sont rémunérés dans le cadre de leur contrat de travail, il s'agit de Mme E. Hensgen Stoller, Directrice Comptes-Clés Logistique France, de M. A. Georges, Directeur du Développement Durable et de M. J.M. Delalande, conducteur.

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 85.000 € par l'Assemblée générale des actionnaires. Une quote-part supplémentaire de 12.000 € est réservée aux administrateurs, membres du Comité d'audit.

REMUNERATIONS, NETTES DE PRELEVEMENTS SOCIAUX, VERSEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX :

En euros	Jetons de présence	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature
	2015	2015	2015 (1)	2015 (2)	2015
<u>Administrateurs</u>					
Francis Lemor,- Président du Conseil d'administration	16 162	178 212	90 726		4 020
Bernard Jolivet, Vice-président	9 161			55 000	3 058
Gilles Bouthillier	2 144				
Alain Bréau	3 216				
Jean-Michel Delalande	5 360	25 376			
Elisabeth Ducottet	5 360				
Jean-Charles Fromage	21 467		62 619	142 500	
Alain Georges	5 360	66 919	6 033	6 800	2 423
Eric Giully	1 072				
Emmanuel Hau	9 162				
Estelle Hensgen-Stoller	5 360	50 620	8 204		2 546
Robert de Lambilly	3 811				
Murielle Lemoine	8 860				
Dominique Nouvellet	7 895				
Allianz Vie, représentée par Peter Etzenbach	5 075				
Atlantique Management, représentée par François de Cosnac	8 859				
<u>Direction générale</u>					
Jean-Pierre Sancier, Directeur Général		232 992	124 817		6 900
Serge Capitaine, Directeur Général Délégué		196 805	106 603		5 031
Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué		178 139	89 069		3 042

(1) versée en 2015 au titre de l'exercice 2014. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des performances globales du groupe STEF et d'éléments objectifs de comparaison.

(2) le Conseil d'administration a alloué à MM. B. Jolivet et J.C. Fromage une rémunération exceptionnelle au titre des missions de conseil qui leur ont été confiées et qui sont détaillées ci-dessus.

Aucun des mandataires sociaux ne bénéficie d'engagements de retraites complémentaires à prestations définies au sens de l'article L137-11 du code de la sécurité sociale.

Les contrats de travail de MM. J.P. Sancier, S. Capitaine et S. Lemor contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Des conventions ont été conclues avec MM. B. Jolivet et J.C. Fromage, anciens Directeurs généraux délégués :

M. B. Jolivet a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.

M. J.C. Fromage a assisté le groupe dans les opérations de croissance externe et dans la recherche de nouveaux marchés et également, en matière d'achat et de négociation de matériel roulant.

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 13 165 649 €, composé de 13 165 649 actions d'une valeur nominale de 1€.

Une réduction du capital par annulation de 350 000 actions auto-détenues a été décidée par le Conseil d'administration le 28 janvier 2015, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires, ramenant celui-ci de 13 515 649 € à 13 165 649 €.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DECEMBRE 2015

9 465 327 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 18 des statuts de la Société.

	<i>Actions</i>	<i>% capital</i>	<i>Droits de vote théoriques</i>	<i>% droits de vote théoriques</i>	<i>Droits de vote exerçables (*)</i>	<i>% droits de vote exerçables</i>
Atlantique Management (1)	3 998 697	30,37%	7 991 144	35,31%	7 991 144	36,77%
FCPE STEF (2)	2 172 853	16,50%	4 342 166	19,19%	4 342 166	19,98%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) (1)	1 221 239	9,29%	2 442 478	10,79%	2 442 478	11,24%
Union Economique et Financière (UEF) (3)	950 459	7,22%	1 897 965	8,39%	1 897 965	8,73%
Société Européenne de Logistique du Froid (4)	737 809	5,60%	1 475 618	6,52%	1 475 618	6,79%
M. Francis Lemor (5)	63 787	0,48%	127 489	0,56%	127 489	0,59%
Sous/total – action de concert	9 144 844	69,46%	18 276 860	80,76%	18 276 860	84,10%
Auto-détention	895 521	6,80%	895 521	3,96%	0	0,00%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	3 125 284	23,74%	3 458 595	15,28%	3 458 595	15,90%
Total	13 165 649	100,00%	22 630 976	100,00%	21 735 455	100,00%

(*) Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

(1) SA contrôlées par des dirigeants et cadres de STEF,

(2) Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF,

(3) SA contrôlée par la famille Lemor,

(4) SAS détenue à 51 % par la société Union Economique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF,

(5) Président du Conseil d'administration.

Franchissements de seuil :

Le 28 janvier 2015, en conséquence de la réduction du capital de STEF, la société Atlantique Management a déclaré avoir franchi, à la hausse, le seuil de 30% du capital de STEF. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a accordé à la société Atlantique Management une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique portant sur les titres STEF, sur le fondement des articles 234-8, 234-9 6ème et 234-10 de son Règlement général.

Le 4 novembre 2015, à la suite de l'acquisition d'actions de la société Atlantique Management, elle-même actionnaire de STEF, la société Union Economique et Financière (UEF) a déclaré avoir franchi indirectement, à la hausse, les seuils de 15 %, 20%, 25%, 30% et 1/3 du capital de STEF et les seuils de 15 %, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50 % des droits de vote de STEF. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a octroyé à la société Union Economique et Financière (UEF) une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique portant sur les titres STEF, sur le fondement des articles 234-8, 234-9 6ème et 234-10 de son Règlement général.

Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

DELEGATIONS DE COMPETENCE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale du 15 mai 2013 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et / ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et / ou à l'attribution de titres de créance et ce, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette délégation est échue depuis le 14 juillet 2015, sans avoir été utilisée.

VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL – BONS DE SOUSCRIPTION ET / OU D'ACHAT D' ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

<i>Nombre de BSAAR émis</i>	<i>Date de début d'exercice</i>	<i>Date de fin d'exercice</i>	<i>Prix d'exercice</i>	<i>BSAAR exercés au 20/07/2015</i>	<i>BSAAR annulés au 20/07/2015</i>	<i>BSAAR non exercés au 20/07/2015</i>
904 976	21/07/2010	20/07/2015	51,20 €	19 059	885 023	894

Les actions correspondant à l'exercice des bons d'achat d'actions et à l'échange des BSAAR ont été prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Résumé des opérations réalisées dans l'année par la société et portant sur ses propres actions :

Destination des titres détenus en autocontrôle	Comptes annuels au 31/12/2014	Titres acquis en 2015	Titres cédés en 2015	Titres transférés en 2015	Titres annulés en 2015	Changement d'affectation en 2015	Comptes annuels au 31/12/2015
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	12 163	250 332	-247 900				14 595
Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	19 719			-18 825 (1)		-894 (5)	0
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	61 330		-3 600 (3)	-4 602 (2)		894 (5)	54 022
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000						650 000
Actions propres en voie d'annulation (4)	350 000				-350 000		0
Autres	93 904	83 000					176 904
Total	1 187 116	333 332	-251 500	-23 427	-350 000	0	895 521

(1)
lors

de l'exercice de 18 825 bons d'achat d'actions.

(2) lors de l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise.

(3) lors de la constitution du FCPE STEF Italia.

(4) annulation décidée le 28 janvier 2015 par le Conseil d'administration.

(5) Changement d'affectation décidé le 16 décembre 2015 par le Conseil d'administration.

STEF a acquis, les 26 juin 2015, 83 000 titres pour un montant brut moyen de 57,36 € et cédé le 27 juillet 2015, 3 600 titres pour un montant brut moyen de 59,07 euros.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS 2015

Durant l'exercice 2015, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés.

Chaque programme, d'une durée maximale de 18 mois, a fait l'objet d'un descriptif de ses finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2014, aux termes de la 9ème résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 70 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 % ;
- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 mai 2015, aux termes de la 12ème résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 75 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2015, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 14 595 actions.

COURS DE BOURSE

Entre le 2 janvier et le 31 décembre 2015, le cours a évolué entre 44,94 € au plus bas et 69,50 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 7 773. Le cours moyen annuel s'établit à 58,80 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DANS LE GROUPE ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

PERSPECTIVES 2016

Pour 2016, l'environnement immédiat dans lequel STEF évolue s'annonce comparable à celui de 2015, avec des tensions dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution, une croissance faible des volumes attendus et des prix du carburant qui devraient rester bas.

Cela étant, une perspective de reprise économique se dessine progressivement dans certains pays en Europe. STEF peut compter sur cette tendance favorable et orientera sa stratégie sur :

- le renforcement de son positionnement sur son cœur de métier, les produits frais, et une recherche de croissance sur le segment des produits tempérés et secs alimentaires ;
- le redressement de l'activité logistique pour la restauration hors domicile chaînée en France ;
- les potentiels de développement en Europe du Nord et dans les activités de flux intra-européens ;
- la recherche de croissance organique dans les grands pays d'implantation (France, Espagne et Italie), que le groupe accompagnera par un plan d'investissements immobiliers soutenu.

Le groupe s'emploiera également à conforter la position de la Méridionale pour la desserte maritime de la Corse dans le cadre de l'attribution de la nouvelle Délégation de service public, à l'automne.

Annexe 1 – RSE

Tableau de concordance
(Art. 225 de la loi Grenelle 2 et décret d'application no 2012-557 du 24 avril 2012)

Informations sociales	
a) Emploi : – effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ; – embauches et licenciements ; – rémunérations et leur évolution ;	p. 35-38
b) Organisation du travail – organisation du temps de travail ; absentéisme ; – respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; – élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; – élimination du travail forcé ou obligatoire ; abolition effective du travail des enfants ;	p.38-40
c) Relations sociales : – organisation du dialogue social, (procédures d'information et de consultation du personnel et négociations) ; – bilan des accords collectifs ;	p.42-44
d) Santé et sécurité : – conditions de santé et de sécurité au travail ; – bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel / santé et sécurité au travail ; – accidents du travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles) ;	P.41-42
e) Formation : Politique en matière de formation ; nombre total d'heures de formation ;	p.39-40
f) Egalité de traitement : – mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; – mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; – politique de lutte contre les discriminations g) Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT :	p.41
Informations environnementales	
a) Politique générale en matière environnementale : – organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ; – actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ; – moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ; – montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ; – engagements en faveur de l'économie circulaire – lutte contre le gaspillage alimentaire	p.23-24 NEANT N/A
b) Pollution et gestion des déchets : – mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ; – mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ; – prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;	p.25-28
c) Utilisation durable des ressources : – consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ; – consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; – consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables ; – utilisation des sols ;	p.28-32 N/A
d) Changement climatique : – rejets de gaz à effet de serre ; – adaptation aux conséquences du changement climatique ;	p.26-27
e) Protection de la biodiversité : mesures prises pour préserver et développer la biodiversité ;	p.44

Engagements sociétaux	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société : – en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales ;	p.43-44
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, (associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines) : – conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ; – actions de partenariat ou de mécénat ;	
c) Sous-traitance et fournisseurs : – prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ; – importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE ;	p.34
d) Loyauté des pratiques : – actions engagées pour prévenir la corruption ; – mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	p.43
e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.	N/A



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

**Rapport de l'organisme tiers indépendant,
Sur les informations sociales, environnementales et sociétales
Consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Groupe STEF

Société Anonyme au capital de 13 165 649,00 €
93 boulevard Malesherbes
75008 Paris
RCS 999 990 005

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société STEF, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE) ;
- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓ dans les chapitres « ENVIRONNEMENT » et « POLITIQUE SOCIALE » du rapport de gestion ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 3 personnes entre janvier et mars 2016 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité et le rapport d'assurance raisonnable, à la norme internationale ISAE 3000².

I - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

² ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

II - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

III - Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 79 % des effectifs et entre 77 % et 100 % des informations environnementales identifiées par le signe ✓.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

III - Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe , nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 79 % des effectifs et entre 77 % et 100 % des informations environnementales identifiées par le signe .

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe .

Conclusion

A notre avis, les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓ ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Fait à Paris La Défense, le 20 avril 2016

L'organisme tiers indépendant

M A Z A R S S A S

Emmanuelle RIGAUDIAS

Associée RSE & Développement Durable



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes consolidés 2015



Comptes consolidés
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2015	Exercice 2014	variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	2 826 230	2 765 397	2,2 %
Consommations en provenance des tiers	4.2	(1 817 680)	(1 789 634)	1,6 %
Impôts, taxes et versements assimilés		(60 957)	(61 471)	-0,8 %
Charges de personnel	4.3	(734 850)	(731 040)	0,5 %
Dotations aux amortissements		(101 484)	(90 576)	12,0 %
(Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions	4.4	(5 603)	684	
Autres produits et charges opérationnels	4.5	4 412	8 587	
RESULTAT OPERATIONNEL		110 068	101 947	8,0 %
Charges financières	4.6	(14 877)	(15 397)	
Produits financiers	4.6	408	808	
Résultat Financier		(14 469)	(14 589)	0,8 %
RESULTAT AVANT IMPÔT		95 599	87 358	9,4 %
Charge d'impôt	4.7	(23 332)	(22 925)	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4.13	3 019	2 448	
RESULTAT		75 286	66 881	12,6 %
* dont part du Groupe		75 186	65 075	15,5 %
* dont intérêts minoritaires		100	1 806	
EBITDA	4.8	217 155	191 839	13,2 %
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)	
- de base :	4.20	6,12	5,28	15,9%
- dilué :	4.20	6,12	5,27	16,1%



Comptes consolidés
BILAN CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

A C T I F S	note	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	4.9	134 686	132 259
Autres immobilisations incorporelles	4.10	22 069	27 495
Immobilisations corporelles	4.11	949 950	911 944
Actifs financiers non courants	4.12	27 591	32 596
Participations dans les entreprises associées	4.13	23 411	16 310
Actifs d'impôt différé	4.14	30 422	27 984
Total de l'actif non courant		1 188 129	1 148 588
Actifs courants			
Stocks et en cours	4.15	36 372	41 152
Clients	4.16	438 281	437 797
Autres créances et actifs financiers courants	4.17	141 280	148 402
Actif d'impôt courant		13 500	27 372
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.18	42 457	46 252
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	-
Total de l'actif courant		671 890	700 975
Total des actifs		1 860 019	1 849 563
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital		13 166	13 516
Primes		-	4 284
Réserves		479 198	419 243
Capitaux propres part du Groupe	4.19	492 364	437 043
Intérêts minoritaires		2 026	3 525
Total des Capitaux propres		494 390	440 568
Passifs non courants			
Provisions non courantes	4.23	37 178	32 866
Passifs d'impôt différé	4.14	47 488	44 790
Dettes financières non courantes (b)	4.21	462 600	413 704
Total du passif non courant		547 266	491 360
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		357 138	422 006
Provisions courantes	4.23	14 177	12 797
Autres dettes courantes	4.26	331 428	334 865
Dette d'impôt courant		796	905
Dettes financières courantes (c)	4.21	114 824	147 062
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	-
Total du passif courant		818 363	917 635
Total des capitaux propres et passifs		1 860 019	1 849 563
Endettement net (b) + (c) - (a)		534 967	514 514
Ratio Endettement net /Total des capitaux propres		1,08	1,17



Comptes consolidés
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2015	Exercice 2014
RESULTAT DE LA PERIODE		75 286	66 881
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	4.22	1 273	82
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables	4.14	(455)	(239)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat		818	(157)
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		1 057	35
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		3 592	(7 061)
Charge d'impôt sur les éléments recyclables	4.14	(953)	2 734
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat		3 696	(4 292)
Résultat Global de la période		79 800	62 432
* dont part du Groupe		79 700	60 626
* dont intérêts minoritaires		100	1 806

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2013	13 516	4 284	438 887	(398)	(26 500)	(5 699)	424 090	4 128	428 218
Dividendes versés			(19 438)				(19 438)	(2 079)	(21 517)
Achats et ventes d'actions propres					(28 133)		(28 133)		(28 133)
Opérations avec les intérêts minoritaires			(102)				(102)	(330)	(432)
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	(19 540)	0	(28 133)	0	(47 673)	(2 409)	(50 082)
Résultat global de la période			64 918	35		(4 327)	60 626	1 806	62 432
Capitaux propres au 31 décembre 2014	13 516	4 284	484 265	(363)	(54 633)	(10 026)	437 043	3 525	440 568
Dividendes versés			(20 973)				(20 973)	(1 301)	(22 274)
Achats et ventes d'actions propres					(3 541)		(3 541)		(3 541)
Opération d'annulation d'actions propres	(350)	(4 284)	(11 116)		15 750		0		0
Opérations avec les intérêts minoritaires			135				135	(298)	(163)
Total des transactions avec les actionnaires	(350)	(4 284)	(31 954)	0	12 209	0	(24 379)	(1 599)	(25 978)
Résultat global de la période	0	0	76 004	1 057		2 639	79 700	100	79 800
Capitaux propres au 31 décembre 2015	13 166	0	528 315	694	(42 424)	(7 387)	492 364	2 026	494 390



Comptes consolidés
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat de la période		75 286	66 881
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions		108 555	89 892
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	4.5	565	(6 428)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	4.13	(3 019)	(2 448)
+/- Variation de juste valeur des instruments dérivés		(49)	0
+/- Variation des écarts de conversion		0	448
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		0	0
- Impôts différés	4.14	(4 072)	1 354
Capacité d'autofinancement (A)		177 266	149 699
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(31 975)	(12 504)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (C)		145 291	137 195
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.10	(5 939)	(8 634)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	4.11	(137 180)	(125 226)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(4 907)	(7 194)
- Différés de paiement liés aux acquisitions d'immobilisations		(601)	(1 202)
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions de filiales nets de la trésorerie acquise (**)		(6 798)	(3 010)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14 042	15 642
+ Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		1 319	927
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (D)		(140 064)	(128 697)
+/- Achats et ventes d'actions propres		(3 541)	(28 133)
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF		(20 973)	(19 438)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(1 892)	(2 077)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		120 390	143 786
- Remboursements d'emprunts		(107 420)	(94 983)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (E)		(13 436)	(845)
Trésorerie nette à l'ouverture *		15 381	7 728
Trésorerie nette à la clôture *		7 171	15 381
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (C+D+E) (*)		(8 210)	7 653

Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : *	31/12/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 457	46 252
Découverts bancaires et crédits spot	(35 286)	(30 871)
	7 171	15 381
	31/12/2015	31/12/2014
Coût d'achat des titres des entreprises acquises	(10 683)	(6 350)
Trésorerie acquise	3 885	3 340
Décaissement net	(6 798)	(3 010)



Annexe aux Comptes consolidés Exercice 2015

Sommaire

1	Référentiel comptable.....	83
2	Principes comptables.....	85
2.1	Règles et modalités de consolidation.....	86
2.2	Écarts d'acquisition.....	86
2.3	Acquisition d'intérêts minoritaires.....	87
2.4	Autres immobilisations incorporelles.....	87
2.5	Immobilisations corporelles.....	87
2.6	Actifs financiers non dérivés.....	88
2.7	Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations.....	88
2.8	Stocks.....	89
2.9	Actifs non courants détenus en vue de la vente.....	89
2.10	Impôt sur les bénéfices.....	89
2.11	Avantages au personnel.....	90
2.12	Passifs financiers non dérivés.....	90
2.13	Instruments dérivés.....	91
2.14	Provisions.....	91
2.15	Actions propres.....	91
2.16	Subventions d'investissement relatives aux primes énergie.....	91
2.17	Contrats de location.....	92
2.18	Conversion monétaire.....	92
2.19	Produits des activités ordinaires.....	92
2.20	Information sectorielle.....	93
2.21	Options en matière de présentation.....	93
2.22	Indicateurs non comptables.....	94
3	Périmètre de consolidation.....	94
3.1	Évolution du périmètre.....	94
3.2	Changements intervenus en 2015.....	95
3.2.1	Acquisitions, créations.....	95
3.2.2	Acquisition d'intérêts minoritaires.....	95
3.2.3	Cessions, liquidations, TUP.....	96
3.2.4	Montée au capital.....	96
3.3	Changements intervenus en 2014 (rappel).....	96
3.3.1	Acquisitions, créations.....	96
3.3.2	Acquisition d'intérêts minoritaires.....	97
3.3.3	Cessions, liquidations, TUP.....	97
3.3.4	Ecart d'acquisition d'EBREX.....	98
4	Notes explicatives sur les comptes.....	98
4.1	Information sectorielle.....	98
4.1.1	Informations par secteurs.....	99
4.1.2	Informations par zones géographiques.....	100
4.2	Consommations en provenance des tiers.....	101

4.3	Charges de personnel.....	101
4.4	Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions	102
4.5	Autres produits et charges opérationnels.....	102
4.6	Produits et charges financiers	103
4.7	Charge d'impôt sur les bénéfices	103
4.8	EBITDA.....	104
4.9	Écarts d'acquisition.....	104
4.10	Immobilisations incorporelles	106
4.11	Immobilisations corporelles.....	107
4.12	Actifs financiers non courants	108
4.13	Entreprises associées	109
4.14	Actifs et passifs d'impôt différé	109
4.15	Stocks.....	111
4.16	Clients.....	111
4.17	Autres créances.....	112
4.18	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	112
4.19	Capitaux propres.....	112
4.20	Résultat par action	112
4.21	Dettes financières.....	113
4.22	Avantages au personnel.....	114
4.23	Provisions	116
4.24	Instruments dilutifs	117
4.25	Gestion des risques financiers	117
4.26	Autres dettes	122
4.27	Locations simples	123
4.28	Opérations avec des parties liées	123
4.29	Gestion du capital	124
4.30	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	125
4.31	Passifs éventuels.....	125
4.32	Convention de délégation de service public	125
4.33	Événements postérieurs à la clôture.....	126
5	Liste des sociétés consolidées	127

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES EXERCICE 2015

La société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le Groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège situé à Paris 8ème – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société réuni le 17 mars 2016. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 2016. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

1- Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Toutefois, le Groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivants dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2015 :

- Amendement IFRS 3
- Amendement IFRS 13
- Amendement IAS 19

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2015.

- Interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » .

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2015 l'interprétation IFRIC 21 relative aux prélèvements opérés par les autorités publiques. IFRIC 21 explicite la date de comptabilisation d'un passif au titre d'une taxe, autre que les impôts sur le résultat, en précisant que le fait générateur de l'obligation qui crée ce passif est l'activité qui rend la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires.

Les dates d'exigibilité des différentes taxes du Groupe ont été revues suivant les critères définis dans IFRIC 21.

Cet examen a conduit à modifier, de façon rétrospective, les modalités de comptabilisation des deux taxes suivantes :

- ✚ modification de la date de comptabilisation du passif représentatif de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) en France qui était comptabilisée à mesure que les ventes constituant l'assiette étaient réalisées alors que l'interprétation IFRIC 21 conduit à reconnaître le passif et sa charge afférente, pour leur montant intégral, au 1er janvier de l'exercice suivant, c'est-à-dire lorsque la taxe devient exigible ;
- ✚ modification du rythme de comptabilisation du passif représentatif des montants dus au titre de la taxe foncière. Ce passif était jusqu'alors comptabilisé prorata temporis sur l'année d'exigibilité. L'application des dispositions d'IFRIC 21 impose une comptabilisation du passif pour son montant intégral au 1er janvier de cette même année. Cette modification impacte les sociétés françaises et européennes du Groupe.

Ce retraitement n'a pas été appliqué aux comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2014 car il ne présente pas d'incidence significative.

Un certain nombre de normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne en 2015 ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, et n'ont donc pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés. Il s'agit notamment des amendements à IFRS11, IAS27, IAS16 et IAS38.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2015 :

- normes adoptées par l'Union européenne :
 - ✚ Amendements d'IAS 19 : Plans à prestations définies : contributions du personnel ;
 - ✚ Améliorations annuelles 2010-2012 des IFRS (décembre 2013) ;
 - ✚ Amendement d'IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir ;
 - ✚ Améliorations annuelles 2012-2014 des IFRS (septembre 2014) ;
 - ✚ Amendements d'IFRS 11 : Comptabilisation d'acquisitions de participations dans des opérations conjointes ;
 - ✚ Amendements d'IAS 16 et d'IAS 38 : Clarification des méthodes acceptables de dépréciation et d'amortissement.
- normes non adoptées par l'Union européenne :
 - ✚ IFRS 9 – Instruments financiers ;
 - ✚ IFRS 15 – Revenus de contrats clients ;
 - ✚ IFRS 16 – Locations ;
 - ✚ Amendements d'IFRS 10 et d'IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ;
 - ✚ Amendements d'IFRS 10, IFRS 12 et d'IAS 28 : Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation ;
 - ✚ Amendements d'IAS 12 : Reconnaissance d'impôts différés actifs sur des pertes non réalisées.

Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers à partir du 1er janvier 2018, de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location à partir du 1er janvier 2019 et de la norme IFRS 15 relative aux produits des activités ordinaires à partir du 1^{er} janvier 2018, seront analysés en 2016.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du Groupe et des retours d'expérience disponibles. En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

-  détermination des durées d'utilisation des immobilisations (note 2.5)
-  détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10 et 4.11)
-  qualification des contrats de location (note 2.17)
-  évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.2)
-  reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.14)
-  évaluation des avantages au personnel (note 2.11)

2- Principes comptables

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

2.1 Règles et modalités de consolidation

Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle sur une entité est présumé lorsque STEF détient, d'une manière directe ou indirecte, le pouvoir sur l'entité et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité. STEF a également la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde sur les droits de vote dont dispose le Groupe. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités contrôlées conjointement ou dans lesquelles le Groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

Elimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre entités consolidées, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes. L'existence de pertes internes est un indice de dépréciation.

Les profits et pertes internes entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises.

2.2 Écarts d'acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 1^{er} janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :
- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus

- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société ; moins

- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués ultérieurement, à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le Groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

 Entrepôts et plates-formes :	25 – 30 ans
--	-------------

✚ Extensions ultérieures :	20 ans
✚ Immeubles du siège social :	40 ans
✚ Matériel et installation de production :	10 ans
✚ Agencements et installations :	6 à 10 ans
✚ Navires :	20 ans
✚ Matériel de transport :	5 à 9 ans
✚ Mobilier de bureau :	7 à 10 ans
✚ Matériel informatique :	3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs éligibles sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

2.6 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentés des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments de capitaux propres non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués initialement à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures.

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée, exception faite de l'UGT Maritime pour laquelle les navires sont évalués à dire d'expert. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

2.8 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. A compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

2.10 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat

global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1er janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel. Il représente 6% de la base annuelle éligible en 2015 (6% en 2014).

2.11 Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le Groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

2.12 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur

nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instrument composé au 31 décembre 2015.

2.13 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du Groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit:

-  s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert
-  s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

2.14 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

2.15 Actions propres

Les montants décaissés par le Groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

2.16 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont des aides reçues d'autorités publiques pour contribuer au financement de certains investissements. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, le groupe a choisi de présenter les subventions d'investissements en déduction du coût des

immobilisations financées, ce qui a pour effet de réduire les bases d'amortissement et des dotations aux amortissements.

2.17 Contrats de location

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules "porteurs" et des "semi-remorques", et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est notamment, le cas lorsque les contrats donnent au Groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le Groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

2.18 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

2.19 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

2.20 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du Groupe.
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance et
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

2.21 Options en matière de présentation

Le Groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

2.22 Indicateurs non comptables

Le Groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

Endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3- Périmètre de consolidation

3.1 Évolution du périmètre

	Filiales	Entreprises associées	Total
Nombre de sociétés au 31 décembre 2014 :	224	9	233
Acquisition des Frigorifiques du Périgord	1		
Acquisition complémentaire de titres GEFA	1	-1	
Création de la JV Norfrigo		1	
Liquidation SDR Sud		-1	
Liquidation SCI Bruges	-1		
TUP STEF Transport Toussieu	-1		
TUP STEF Transport Allonnes	-1		
Nombre de sociétés au 31 décembre 2015 :	223	8	231

3.2 Changements intervenus en 2015

3.2.1 Acquisitions, créations

Le Groupe a acquis :

- Fin février, d'une part 100 % des titres de la société Les Frigorifiques du Périgord et d'autre part une activité liée d'entreposage frigorifique à Thenon.
- Fin mars, 65,95 % des titres de la société GEFA, déjà détenue par le Groupe à 34,02%. Cette société est intégrée globalement dans les comptes consolidés à 99,97 % à compter du 1^{er} avril 2015.
- Après avoir acquis en avril 80 % des titres de la filiale italienne SDR SUD et cédé son fonds de commerce à STEF Italia, le Groupe a procédé à sa liquidation en fin d'année.

L'impact de ces deux opérations est détaillé ci-dessous :

Noms des entités acquises	FRIGORIFIQUES DU PERIGORD	GEFA
Description de l'activité	Gestion de biens mobiliers et immobiliers	Entreposage frigorifique
Localisation	THENON (France)	CLERMONT FERRAND (France)
Date d'acquisition	27 février 2015	1er avril 2015
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00%	99,97%
	En milliers d'euros	En milliers d'euros
Prix du regroupement payé en liquidités	1 843 K€	11 791 K€
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(1 275 K€)	(9 929 K€)
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	568 K€	1 862 K€
	<i>du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>du 01/04 au 31/12/2015</i>
Chiffre d'affaires	316 K€	2 382 K€
Résultat Opérationnel	33 K€	557 K€

- Fin novembre, le Groupe a décidé de s'associer à l'entreprise Cerragel (Groupe Le Garrec) en rapprochant les activités d'entreposage surgelé de chacun à Boulogne-sur-Mer. Cette opération se traduit par une cession d'actifs immobiliers et d'activité à une Joint-Venture créée à cette occasion, dénommée NORFRIGO dont le Groupe détient 37,65 % du capital. Cette entité est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. A cette occasion, une plus-value hors groupe a été constatée pour 4,7 M€ (note 4.5)

3.2.2 Acquisition d'intérêts minoritaires

En juin, le groupe a acquis 5,18 % de la société STEF LOGISTIQUE PLOUENAN ce qui porte sa participation dans le capital de cette société à 100%.

En décembre, une augmentation du capital de STEF Portugal de 5 M€, non suivie par les minoritaires, a provoqué la dilution de ces derniers. Le Groupe détient désormais 99,1 % du capital.

3.2.3 Cessions, liquidations, TUP

Fin juin, la société SCI Bruges détenue à 51 % par le Groupe et dont tous les actifs immobiliers avaient été vendus en 2014, a été liquidée.

Fin août, la société STEF Transport Toussieu a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport Lyon Feyzin.

Fin décembre, la société STEF Transport Allonnes a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport.

3.2.4 Montée au capital

En mai, le Groupe a augmenté sa participation dans sa filiale Primever par l'acquisition d'actions complémentaires pour passer d'une détention de 33,33% à 49 % du capital.

3.3 Changements intervenus en 2014 (rappel)

3.3.1 Acquisitions, créations

Le Groupe a finalisé fin juin, une opération d'apport de fonds de commerce dans sa filiale italienne STEF TRENTO, sans changement de son pourcentage de détention (51%)

Le groupe a acquis fin août 2014, la totalité des titres du Groupe néerlandais SPEKSNIJDER comprenant 3 sociétés. L'impact de cette acquisition est décrit dans le tableau ci-dessous :

Noms des entités acquises	SPEKSNIJDER TRANSPORT HOLDING et ses filiales SPEKSNIJDER DHZ, SPEKSNIJDER Bodegraven	
Description de l'activité	Transport routier et logistique sous température dirigée	
Localisation	BODEGRAVEN (Pays-Bas)	
Date d'acquisition	31 août 2014	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00%	
Détail des activités dont le Groupe a décidé de se séparer	Néant	
Emission d'instrument de capitaux propres	Non	
	En milliers d'euros	
Prix du regroupement payé en liquidités	5 700 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	3 904 K€	
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	1 796 K€	
	<i>du 01/01 au 31/08/2014</i>	<i>depuis l'acquisition *</i>
Chiffre d'affaires	11 643 K€	5 226 K€
Résultat Opérationnel	933 K€	517 K€
*Contributif au groupe STEF		

3.3.2 Acquisition d'intérêts minoritaires

Le groupe a augmenté sa participation dans le capital de la société STEF Logistique Plouenan de 15,7 %. Ce qui porte sa détention à 94,8% à fin 2014.

3.3.3 Cessions, liquidations, TUP

Le Groupe a cédé en janvier la totalité des titres qu'il détenait dans deux sociétés britanniques, STEF Transport Limited et Seagull.

Le groupe a procédé à la liquidation d'une société sans activité située en Suisse : TFE AG BALE

Fin décembre, les sociétés SNC de la Prairie, SNC Les mares en Cotentin et SNC Perpignan Canal Royal ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans leur société mère IMMOSTEF.

La société STEF Transport Bordeaux Pessac a fait également l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport Bordeaux Bègles.

3.3.4 Ecart d'acquisition d'EBREX

Le Groupe a défini de manière définitive au 31/12/14 l'écart d'acquisition des sociétés EBREX. Il s'élève à 19,2 M€. La variation par rapport au montant du 31/12/13 s'explique par l'absence de paiement de l'ajustement du prix de 1,25 M€.

4 Notes explicatives sur les comptes

4.1 Information sectorielle

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du Groupe et de son mode de « Reporting » interne.

Il est rappelé que le Groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du Groupe qui opère chacune de ses activités en France au travers de 2 entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF TRANSPORT pour le transport. Le développement international du Groupe se fait sous des entités juridiques regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la direction générale sur la base de leur résultat opérationnel.

4.1.1 Informations par secteurs

2015	Activités					Données consolidées
	Transport	Logistique	Internationales	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 204 749	505 813	596 283	108 991	410 394	2 826 230
Résultat d'exploitation courant	58 592	14 039	27 400	6 803	(1 178)	105 656
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	85	3 884	(87)	176	354	4 412
Résultat opérationnel des activités	58 677	17 923	27 313	6 979	(824)	110 068
Charges financières nettes	(3 169)	(2 129)	(3 418)	(6 473)	720	(14 469)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 584)	(5 538)	(4 811)	(81)	3 682	(23 332)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	(72)	224	0	2 867	3 019
RESULTAT						75 286
Actifs des activités	712 220	447 720	492 751	158 190	49 137	1 860 019
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 860 019
<i>dont écarts d'acquisition</i>	85 754	3 646	35 616	8 128	1 542	134 686
<i>dont entreprises associées</i>	698	8 646	2 540	0	11 527	23 411
Passifs des activités	371 041	210 520	196 228	27 423	(17 007)	788 205
Passifs non affectés et capitaux propres						1 071 814
Total des passifs						1 860 019
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	37 358	23 063	20 105	8 466	12 492	101 484

2014	Activités					Données consolidées
	Transport	Logistique	Internationales	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 218 776	485 910	553 042	112 209	395 460	2 765 397
Résultat d'exploitation courant	47 703	18 246	27 131	5 627	(5 348)	93 360
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	2 347	163	1 638	(608)	5 047	8 587
Résultat opérationnel des activités	50 051	18 409	28 769	5 019	(301)	101 947
Charges financières nettes	(3 021)	(2 107)	(3 640)	(6 413)	592	(14 589)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 532)	(7 231)	(7 045)	(72)	7 954	(22 925)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	173	526	0	1 749	2 448
RESULTAT						66 881
Actifs des activités	700 464	411 374	459 597	161 429	116 699	1 849 563
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 849 563
<i>dont entreprises associées</i>	0	4 061	2 896	0	9 353	16 310
Passifs des activités	412 905	168 121	198 696	23 927	38 955	842 604
Passifs non affectés et capitaux propres						1 006 959
Total des passifs						1 849 563
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	29 363	19 491	18 549	10 374	12 800	90 576

Le secteur « Autres » comprend principalement l'activité dite de négoce RHD (Restauration hors Domicile). Cette activité de négoce, qui n'est pas génératrice de résultat, n'est pas représentative

de la valeur ajoutée que le Groupe propose à ses clients et de ce fait ne présente pas un secteur spécifique à ce titre.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du Groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

4.1.2 Informations par zones géographiques

	France	Autres régions	Données consolidées
2015			
Chiffre d'affaires	2 164 918	661 312	2 826 230
Actifs non courants des zones	873 422	314 707	1 188 129
2014			
Chiffre d'affaires	2 161 743	603 654	2 765 397
Actifs non courants des zones	856 375	292 213	1 148 588

4.2 Consommations en provenance des tiers

	2015	2014
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	425 484	403 052
Achats de gazole et autres carburants	114 214	140 206
Achats d'autres énergies	45 690	44 647
Sous-traitance	802 300	781 281
Loyers et charges locatives	75 332	82 095
Entretien et maintenance	80 010	70 304
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	156 111	153 255
Assurances et avaries	50 656	52 251
Services extérieurs et divers	67 883	62 544
Total :	1 817 680	1 789 634

La sous-traitance comprend principalement les charges d'affrètement et de traction liées aux activités de transports. Les consommations en provenance de tiers comprennent en 2015, l'impact sur 12 mois de Speksnijder (4 mois en 2014).

La baisse du prix du carburant sur l'exercice a permis au Groupe de réduire ces dépenses de gazole de 26 M€

4.3 Charges de personnel

	2015	2014
Salaires et rémunérations	505 384	506 174
Charges sociales	206 312	206 520
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	2 852	1 120
Intéressement et Participation des salariés	20 302	17 226
Total :	734 850	731 040

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysés en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 18,6 millions d'euros en 2015 (18,5 millions d'euros en 2014).

4.4 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2015	2014
Dépréciation des stocks	8	(11)
Dépréciation des créances clients	(555)	1 051
Dépréciation d'autres actifs financiers	(136)	(1 521)
Mouvements nets sur provisions	(4 920)	1 165
Total :	(5 603)	684

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.23.

4.5 Autres produits et charges opérationnels

	2015	2014
Plus-values de cessions immobilières	3 774	2 877
Plus ou moins values sur cessions de titres	4	1 817
Plus-values de cession autres immobilisations corporelles	814	1 339
Indemnités et dégrèvements	(221)	2 583
Divers	41	(29)
Total	4 412	8 587

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2015 comprennent principalement la cession des sites immobiliers liée à l'opération NORFRIGO pour 4 M€ et des moins-values sur les cessions des sites Ex EBREX.

Les plus ou moins-values nettes réalisées en 2014 comprennent principalement la cession du site immobilier de Bruges (Gironde) pour 2,8 M€ et la cession des titres des sociétés anglaises pour 1,8 M€.

4.6 Produits et charges financiers

	2015	2014
Produits financiers		
Produits nets perçus des actifs disponibles à la vente	394	709
Dividendes perçus des actifs disponibles à la vente	14	99
Charges financières		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(14 913)	(15 397)
Part inefficace des instruments qualifiés de couverture	36	
Charges financières nettes	(14 469)	(14 589)

La dette du groupe est en majeure partie à taux variable (voir note 4.25).

Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3M à -0.02% en moyenne sur 2015 contre 0.21% en 2014) malgré la hausse des besoins de financement du Groupe consécutifs à des investissements immobiliers.

4.7 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2015	2014
Charge d'impôt courant		
- Taxe de 3% sur les dividendes	(629)	(583)
- Autres	(26 775)	(20 697)
Sous-total charge d'impôt courant	(27 404)	(21 280)
Charge/ produit d'impôt différé	4 072	(1 645)
Total charge d'impôt sur les bénéfices	(23 332)	(22 925)

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la société mère et la charge effective :

	2015	2014
Bénéfice avant impôt	<u>95 599</u>	<u>87 358</u>
	38,00%	38,00%
Impôt théorique au taux de (impôt courant):	(36 328)	(33 196)
Produit de CICE non soumis à l'impôt	7 090	7 030
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	173	1 297
Incidence fiscale du financement du Piana	1 033	1 613
Déficits n'ayant pas donné lieu à impôts différés actif	2 292	(422)
Déficits activés dans la période	1 612	
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	744	1 928
Taxe de 3 % sur les dividendes	(629)	(583)
Autres différences permanentes	681	(592)
Impôt effectif	<u>(23 332)</u>	<u>(22 925)</u>
Taux effectif d'impôt	24,4 %	26,2 %

4.8 EBITDA

	2015	2014
Bénéfice opérationnel	110 068	101 947
Dotations nettes aux amortissements	101 484	90 576
Dotations nettes sur dépréciations et provisions	5 603	(684)
Total EBITDA	217 155	191 839

4.9 Écarts d'acquisition

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	132 259	131 561
Acquisition de filiales et d'activités	2 427	698
Cession de filiales		-
Dépréciations		
Valeur nette au 31 décembre	134 686	132 259

Les acquisitions de filiales et activités en 2015 se composent de :

- l'écart d'acquisition provisoire dégagé lors de l'acquisition Les Frigorifiques du Périgord pour 0,6 M€
- l'écart d'acquisition provisoire dégagé par l'acquisition de la société GEFA pour 1,9 M€

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2015, conformément à la méthodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du Groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	<u>Transport</u>	<u>Logistique</u>	<u>International</u>	<u>Maritime</u>	
- Taux d'actualisation	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	
- Taux de croissance à long terme		1,5%	2,3%	2,4%	-

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, la valeur d'utilité est historiquement déterminée par la somme, d'une part des flux actualisés à horizon de la fin de la DSP et d'autre part de la valeur vénale des navires à dire d'experts utilisée comme valeur terminale. En conséquence du fait de l'échéance de la DSP à fin 2016, l'essentiel de la valeur est constituée par la valeur de marché des navires au 31 décembre 2015.

Ventilation par secteurs des écarts d'acquisition (en milliers d'euros)

	<u>Transport</u>	<u>Logistique</u>	<u>Maritime</u>	<u>Activités Européennes</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Ecarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	99 263	4 518	8 478	36 960	7 536	156 755

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt).

Hypothèses retenues :

Les taux de croissance nominatifs varient de :

Transport	1,5% à	0,5%
Logistique	2,3% à	1,3%
International	2,4% à	1,4%

Le taux d'actualisation (WACC) varie de 7,5% à 8,5%

Résultat des tests :

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 19 %.

en millions d'euros	Marge de résistance à la variation des taux	
31/12/2015	de croissance (baisse de 1pt)	d'actualisation (hausse de 1pt)
Transport	743	710
Logistique	251	236
Maritime	71	71
Activités Européennes	393	373
TOTAL	1 458	1 390

4.10 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2013	107 010	21 219	128 229
Acquisitions	7 258	1 376	8 634
Mouvements de périmètre	(117)	409	292
Autres variations	(1 573)	620	(953)
Cessions et mises au rebut	(547)	(233)	(780)
Au 31 décembre 2014	112 031	23 391	135 422
Acquisitions	5 363	576	5 939
Mouvements de périmètre	49		49
Autres variations	2 952	(1 593)	1 359
Cessions et mises au rebut	(2 476)	(353)	(2 829)
Au 31 décembre 2015	117 919	22 021	139 940
Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2013	90 234	11 585	101 819
Dotations	7 433	119	7 552
Mouvements de périmètre	(117)		(117)
Autres mouvements	(609)	(124)	(733)
Reprises et cessions	(538)	(56)	(594)
Au 31 décembre 2014	96 403	11 524	107 927
Dotations	9 946	1 182	11 128
Mouvements de périmètre	49		49
Autres mouvements	1 276	(31)	1 245
Reprises et cessions	(2 477)	(1)	(2 478)
Au 31 décembre 2015	105 197	12 674	117 871
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	15 628	11 867	27 495
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	12 722	9 347	22 069

4.11 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2013	944 843	87 268	308 545	455 515	1 796 171
Acquisitions	39 835	12 585		75 440	127 860
Mouvements de périmètre	5 772	6 699		480	12 951
Cessions et mises au rebut	(22 156)	(5 097)		(25 300)	(52 553)
Autres variations	26 965	21		(23 511)	3 475
Au 31 décembre 2014	995 259	101 476	308 545	482 624	1 887 904
Acquisitions	51 893	18 407	3 413	57 075	130 788
Mouvements de périmètre	12 047			5 634	17 681
Cessions et mises au rebut	(27 034)	(4 886)	(43)	(11 290)	(43 253)
Autres variations	31 270	214		(28 089)	3 395
Au 31 décembre 2015	1 063 435	115 211	311 915	505 954	1 996 515

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2013	377 335	70 969	191 644	289 621	929 569
Augmentations	33 515	7 198	9 996	32 324	83 033
Mouvements de périmètre	(471)	3 778		147	3 454
Cessions et mises au rebut	(16 194)	(4 360)		(22 873)	(43 427)
Autres variations	2 620	21		690	3 331
Au 31 décembre 2014	396 805	77 606	201 640	299 909	975 960
Augmentations	44 446	9 384	8 238	28 319	90 387
Mouvements de périmètre	1 987			2 385	4 372
Cessions et mises au rebut	(14 498)	(3 816)	(43)	(13 206)	(31 563)
Autres variations	1 510	156		5 743	7 409
Au 31 décembre 2015	430 250	83 330	209 835	323 150	1 046 565
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	598 454	23 870	106 905	182 715	911 944
- des actifs non courants détenus en vue de la vente					0
- des actifs non courants	598 454	23 870	106 905	182 715	911 944
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	633 185	31 881	102 080	182 804	949 950
- des actifs non courants détenus en vue de la vente *					0
- des actifs non courants	633 185	31 881	102 080	182 804	949 950

* Ce poste comprend un navire sous promesse de vente (signée en septembre 2015) dont la valeur nette comptable est nulle au 31 décembre 2015.

Les mouvements de périmètre, en 2014, comprenaient principalement les immobilisations provenant de l'acquisition des sociétés SPEKSNIJDER. En 2015, il s'agit du patrimoine de GEFA et de Frigorifiques du Périgord.

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 26 217 milliers d'euros (contre 32 908 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2015, non encore exécutées, s'élèvent à 23 037 milliers d'euros (contre 37 408 d'euros au 31 décembre 2014).

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le Groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Véhicules	2 841	4 177
- Installations techniques	1 126	2 422
- Plateformes et entrepôts	98 625	107 303
- Terrains attachés	31 516	33 048
Total :	134 108	146 950

4.12 Actifs financiers non courants

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Participations non consolidées	2 897	6 813
Prêts et créances	23 655	20 167
Autres actifs financiers non courants	1 039	5 616
Total :	27 591	32 596

La variation des participations non consolidées concernent la cession de titres immobilisés sur la période.

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 18 689 milliers d'euros en 2015 (14 248 milliers d'euros en 2014).

Les autres actifs financiers non courants comprennent principalement une créance relative à la restitution par les banques prêteuses d'un avantage fiscal propre au financement d'un navire.

4.13 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données en milliers d'euros issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

2015	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION (1)	100,00%		2	(2)	4	4	(1)	(1)
FROIDCOMBI	25,50%	16 839		(2 382)	2 382	607	1 016	259
MESSAGERIES LAITIERES	38,69%	71 918	41 560	25 940	15 620	7 372	2 869	1 110
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	27 331	12 172	7 468	4 704	1 851	519	166
OLANO CAUDETE	20,00%			(1 341)	1 341	689	135	27
SDR SUD (2)	20,00%			(1 937)	1 937	-	155	31
STEFOVER TUNISIE	49,00%	214	267	115	152	132	(39)	(19)
GROUPE PRIMEVER	49,00%	103 213	62 957	55 996	6 961	4 109	3 100	1 519
ALPHA NORFRIGO	37,65%			(30 605)	30 605	8 646	(194)	(73)
TOTAL		219 515	116 958	53 252	63 706	23 411	7 560	3 019

(1) société sans activité ou en cours de liquidation

(2) société liquidée

2014	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION (1)	100,00%		8	3	5	5	(3)	(3)
FROIDCOMBI	25,50%	16 284	5 665	4 255	1 410	360	(141)	(36)
GEFA	34,02%	2 930	6 936	1 539	5 397	4 061	509	173
MESSAGERIES LAITIERES	38,69%	70 199	39 867	24 611	15 256	7 232	2 887	1 117
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	25 915	10 958	6 174	4 784	1 877	1 481	474
OLANO VALENCIA	20,00%			(1 206)	1 206	662	95	19
SDR SUD	20,00%			(1 784)	1 784	357	170	34
STEFOVER TUNISIE	49,00%	223		(246)	246	178	18	9
GROUPE PRIMEVER	33,33%	73 194	40 074	35 334	4 740	1 580	1 983	661
TOTAL		188 745	103 508	68 680	34 828	16 310	6 999	2 448

(1) sociétés sans activité ou en cours de liquidation

Le groupe n'est partie prenante dans aucune co-entreprise.

La société GEFA est consolidée par intégration globale à 99,97% à compter de 2015.

4.14 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

2015	1er janvier 2015	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2015
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	733	-85	252	-49	851
Différences temporaires fiscales	4 707	1 413	468		6 588
Actualisation des prêts à l'effort construction	2 821	-1 072			1 749
Ecart actuariels IAS 19 R	2 529			-455	2 074
Application IFRIC 21 sur les charges de C3S		566			566
Juste valeur des instruments de couverture	5 987	35	(152)	-904	4 966
Déficits reportables	4 114	1 026			5 140
Prestations internes immobilisées	2 198	124			2 322
Résultats internes	535	16			551
Levées d'option crédit bail	4 172	775	(9)		4 938
Lease back	59	-30			29
Provisions retraite	331	385			716
Autres	-202	71	63		(68)
Total actifs d'impôt différé	27 984	3 224	622	(1 408)	30 422
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(17 071)	-1 710	(353)		(19 134)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(512)	312			(200)
Immobilisations corporelles en location-financement	(18 176)	1 062	(556)		(17 670)
Réévaluation d'immobilisations	(6 453)	965	(2 600)		(8 088)
Opérations sur actions propres	(39)	39			0
OBSAAR	47	26			73
Impôt de fusion	(2 686)	277			(2 409)
Ecart de conversion	30	-6	(37)		(13)
Autres	70	-117			(47)
Total passifs d'impôt différé	(44 790)	848	(3 546)	0	(47 488)
Impact net	(16 806)	4 072	(2 924)	(1 408)	(17 066)

2014	1er janvier 2014	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2014
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	942	(269)	60		733
Différences temporaires fiscales	5 415	(701)	(7)		4 707
Actualisation des prêts à l'effort construction	2 124	697			2 821
Ecart actuariels IAS 19 R	2 759		9	(239)	2 529
Juste valeur des instruments de couverture	3 276	(48)	24	2 735	5 987
Déficits reportables	4 879	(765)			4 114
Prestations internes immobilisées	1 856	342			2 198
Résultats internes	481	54			535
Levées d'option crédit bail	4 410	(238)			4 172
Lease back	82	(21)	(2)		59
Provisions retraite	983	(652)			331
Autres	203	(334)	(71)		(202)
Total actifs d'impôt différé	27 410	(1 935)	13	2 496	27 984
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(14 968)	(2 103)			(17 071)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(797)	291	(6)		(512)
Immobilisations corporelles en location-financement	(19 336)	1 044	116		(18 176)
Réévaluation d'immobilisations	(7 301)	948	(100)		(6 453)
Opérations sur actions propres	37	-76			(39)
OBSAAR	47				47
Impôt de fusion	(2 995)	292	17		(2 686)
Ecart de conversion	15	185		(170)	30
Autres	70				70
Total passifs d'impôt différé	(45 228)	581	27	(170)	(44 790)
Imposition différée des actifs cédés	(227)		227		0
Impact net	(18 045)	(1 354)	267	2 326	(16 806)

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre.

Le Groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2015 à 27 millions d'euros principalement sur la France. En 2014, ces pertes reportables représentaient 40 millions d'euros, dont 26 millions d'euros sur la France et 10 millions d'euros sur l'Italie

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

2015	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(18 636)	(1 457)	803	2 108	116	(17 066)

2014	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(17 437)	(1 131)	653	970	139	(16 806)

4.15 Stocks

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Matières premières et fournitures	16 589	17 805
Marchandises RHD	19 669	22 757
Autres	145	629
Total	<u>36 403</u>	<u>41 191</u>
Dépréciations	<u>(31)</u>	<u>(39)</u>
Coût net des stocks	<u>36 372</u>	<u>41 152</u>

Les stocks de marchandises RHD résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration.

4.16 Clients

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Montant brut des créances clients	451 192	450 177
Dépréciations	<u>(12 911)</u>	<u>(12 380)</u>
Net	<u>438 281</u>	<u>437 797</u>

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2015 et 2014 sont mentionnés en note 4.4. Il n'y a pas de client important au sens d'IFRS 8.

4.17 Autres créances

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avances et acomptes reçus	31 374	30 075
Créances sociales	2 189	5 936
Créances fiscales hors IS	64 621	73 903
Comptes courants actifs	3 859	2 963
Charges constatées d'avance	8 121	10 329
Autres créances	31 116	25 196
Total	141 280	148 402

4.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
VMP et placements	3 461	318
Trésorerie active	38 996	45 934
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	42 457	46 252

La hausse des VMP vient d'un portefeuille d'actifs financiers détenu par la société GEFA, société entrante en 2015.

4.19 Capitaux propres

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13 165 649 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2015 contre 13 515 649 actions au 31 décembre 2014. Cette variation s'explique par l'annulation de 350 000 actions auto détenues, décidée par le conseil d'administration du 28 janvier 2015.

Le conseil d'administration réunit le 17 mars 2016 a fixé à 1,95 euro par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2015 (1,70 euro au titre de l'exercice 2014). Ce dividende n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés 2015 et constituera une dette de la société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

4.20 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte (i) des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, (ii) des

actions propres acquises par le Groupe qui sont déduites et (iii) des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	exercice 2015	exercice 2014
RESULTAT part de Groupe en K€	75 186	65 075
Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)	13 165 649	13 515 649
Nombre d'actions propres à fin de période (b)	895 521	1 187 116
Pondération des mouvements d'actions propres de l'exercice (c)	24 335	
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) - (b) + (c)	12 294 463	12 328 533
Nombre de BSAAR au 31 décembre		19 719
Pondération des mouvements des BSAAR de l'exercice	(9 506)	
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué	12 284 957	12 348 252
Résultat par action en Euro :		
- Non dilué :	6,12	5,28
- Dilué :	6,12	5,27

Le détail des mouvements sur les instruments dilutifs figure en note 4.24.

4.21 Dettes financières

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes financières non courantes		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	406 378	345 498
Dettes liées à des locations financement	45 337	54 149
Juste valeur des instruments financiers dérivés	10 885	14 057
Total des dettes non courantes	462 600	413 704
Dettes financières courantes		
Part à moins d'un an des :		
- Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	62 509	95 473
- Dettes liées à des locations financement	10 205	11 750
- Autres dettes financières diverses	2 237	3 925
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 587	5 043
Découverts bancaires et crédits à court terme	35 286	30 871
Total des dettes courantes	114 824	147 062
Total des dettes financières	577 424	560 766

Pour financer ces investissements immobiliers, le Groupe a fait appel principalement à des emprunts bancaires.

Les caractéristiques des emprunts bancaires et des lignes de crédit sont présentées en note 4.25.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

2015	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés)	484 359	67 096	324 714	92 549
Location financement	55 542	10 205	36 706	8 631
Découverts bancaires	35 286	35 286		
Dettes financières diverses	2 237	2 237		
	577 424	114 824	361 420	101 180

2014	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés)	460 072	100 517	262 835	96 720
Location financement	65 899	11 750	40 010	14 139
Découverts bancaires	30 871	30 871		
Dettes financières diverses	3 924	3 924		
	560 766	147 062	302 845	110 859

L'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier sont analysés en note 4.25.

4.22 Avantages au personnel

La présente note concerne d'une part les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie, d'autre part les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France.

Les montants nets comptabilisés au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Indemnités de départ à la retraite		
- Dette actuarielle	46 705	46 073
- Actifs de couverture	(28 929)	(28 252)
s/total Indemnités de départ à la retraite	17 776	17 821
Médailles du travail	9 380	9 154
Total	27 156	26 975

La variation des montants nets comptabilisés au bilan est la suivante :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Montant au 1 ^{er} janvier	17 821	19 510
Charge de l'exercice	2 852	1 120
Variation des écarts actuariels	(1 202)	(25)
(Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	168	269
Prestations payées	(1 863)	(3 052)
Montant au 31 décembre	17 776	17 821

Variation de la dette actuarielle

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Montant au 1 ^{er} janvier	46 073	47 202
Projection de la dette actuarielle au 31 décembre	47 062	47 361
Modification de régime Entrepôt Frigorifique	0	(2 091)
Ecarts actuariels liés à :		
- des hypothèses démographiques	0	0
- des hypothèses financières	(949)	1 101
- des ajustements d'expérience	592	(298)
Montant au 31 décembre	46 705	46 073

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Versements des prestations théoriques	1 762	1 631	1 894	2 140	2 497

La réconciliation entre la valeur des actifs de couverture, à l'ouverture et à la clôture des derniers exercices, est présentée ci-dessous :

Juste valeur des actifs au 31 décembre 2013	27 692
Produit financier pour 2014	829
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(269)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2014	28 252
Produit financier pour 2015	845
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(168)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2015	28 929

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Taux d'actualisation	2,00%	1,75%
Taux prévu d'augmentation des salaires	2 ou 2,5 %	2 ou 2,5 %
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	3%	3%
Age de départ à la retraite	De 58 à 62 ans	De 58 à 62 ans
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05	TGH 05 et TGF 05

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le Groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,7 % ou à une augmentation de 2,8 % selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

4.23 Provisions

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.22)	17 776	17 821
Médailles du travail	9 380	9 154
Provisions litiges	13 232	12 764
Autres provisions	10 967	5 924
Total	51 355	45 663

La variation des provisions pour risques et charges s'explique principalement par :

- des provisions pour coûts démantèlement d'actifs immobiliers pour 1,6 M€
- des charges non récurrentes liées à des réorganisations de sites pour 2 M€

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite se présente comme suit :

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2015	9 154	12 764	5 924	27 842
Mouvements de périmètre			624	624
Autres variations	(4)		(2)	(6)
Dotations	947	11 243	6 133	18 323
Reprises	(717)	(10 777)	(1 711)	(13 205)
Au 31 décembre 2015	9 380	13 230	10 968	33 578
Non courantes	9 380	2 861		12 241
Courantes	0	10 369	10 968	21 337
Au 31 décembre 2015	9 380	13 230	10 968	33 578

Au 1^{er} janvier 2014	10 023	12 606	6 406	29 035
Mouvements de périmètre			878	878
Autres variations		(635)	632	(3)
Dotations	2 759	10 935	2 541	16 235
Reprises	(3 628)	(10 142)	(4 533)	(18 303)
Au 31 décembre 2014	9 154	12 764	5 924	27 842
Non courantes	9 154	2 966	2 925	15 045
Courantes		9 798	2 999	12 797
Au 31 décembre 2014	9 154	12 764	5 924	27 842

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

4.24 Instruments dilutifs

	31/12/2015	31/12/2014
	Nombre	Nombre
Nombre d'options existantes en début de période	19 719	19 905
Options sur BSAAR exercées pendant la période	- 19 719	- 186
Options exercées dans le cadre de l'offre de rachat de 11-2013	-	-
Nombre d'options existantes en fin de période	-	19 719

4.25 Gestion des risques financiers

Risque de crédit-client

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière régulière.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le Groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes.

Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du Groupe est aujourd'hui pour partie à taux variable et pour partie à taux fixe.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	2015		2014	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires			-	-
Emprunts bancaires	268 075	200 812	288 840	152 132
Dettes liées à des locations financement	35 614	19 928	40 500	25 398
Dettes financières diverses	2 237	15 472	3 925	19 100
Découverts bancaires et crédits à court terme		35 286	-	30 871
Total des dettes financières après couverture	305 926	271 498	333 265	227 501

L'objectif du Groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers tout en maintenant une veille active de l'évolution des taux d'intérêts afin de couvrir, lorsque les conditions de marché sont favorables, les autres financements du Groupe. Cette politique de couverture du Groupe doit permettre d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

En France, 25 swaps ont été souscrits entre 2007 et 2015, totalisant un notionnel cumulé couvert de 243 millions d'euros au 31 décembre 2015. En 2014 le groupe avait profité de la baisse des taux d'intérêt afin de convertir une partie de la dette à taux fixe en souscrivant deux swaps adossés aux lignes de crédit moyen terme pour un nominal de 80 millions d'euros, sur une durée de trois ans. Les autres swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

En Espagne, deux swaps couvrent une partie de la dette en crédit-bail pour un montant de près de 6 millions d'euros. Par ailleurs un swap de taux d'intérêts permet de couvrir le financement de la plateforme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 7 millions d'euros sur une durée résiduelle de 5 ans.

En Italie, la filiale STEF ITALIA dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plateforme de Tavazzano, pour un nominal de 8 millions d'euros arrivant à échéance en 2022.

En Belgique, la filiale STEF LOGISTICS SAINTES dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plateforme de Saintes, pour un nominal d'environ 3 millions d'euros arrivant à échéance en 2024.

Au Pays-Bas, la filiale Speksnijder acquise en septembre 2014 dispose d'un swap de taux pour un nominal de près d'un million d'euros arrivant à échéance en 2020

Analyse de sensibilité au risque de taux :

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit

	Impact sur le Compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	1 280	(1 280)	4 295	(4 409)
Variation de JV des dérivés				
Impact net	1 280	(1 280)	4 295	(4 409)

Exposition du bilan au 31 décembre 2015 au risque de taux

	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Passifs financiers portant intérêts*	9 351	100 885	28 014	423 701
Autres actifs financiers			(24 694)	(2 897)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(42 457)		
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	9 351	58 428	3 320	420 804
Dérivés	21 067	(21 067)	247 494	(247 494)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	30 418	37 361	250 814	173 310
<i>* Hors juste valeur des instruments dérivés</i>				
Autres actifs financiers non courants				
Participations non consolidées				2 897
Prêts et créances			23 655	
Autres			1 039	

Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont majoritairement comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du Groupe.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF dispose au 31 décembre 2015, de 23 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 278 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 200 millions au 31 décembre 2015. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 32 millions d'euros, utilisés en totalité au 31 décembre 2015 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 99 millions d'euros dont 35 utilisées au 31 décembre 2015. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2015, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations financement s'analysent comme suit :

	2015	Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur comptable	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires	468 887	62 509	314 984	91 394
Location financement	55 542	10 205	36 706	8 631
Découverts bancaires	35 286	35 286	-	-
Passifs financiers dérivés	15 472	4 587	9 729	1 155
Dettes financières diverses	2 237	2 237	-	-
<i>s/total dettes financières</i>	577 424	114 824	361 420	101 180
Fournisseurs	357 138	357 138		
Autres dettes courantes	332 224	332 224		
Total	1 266 786	804 186	361 420	101 180

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31/12/2015	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	347		347		
Autres actifs financiers non courants	8 462			8 462	
Prêts et créances des activités de financement	18 689			18 689	
Titres de placement	93		93		
s/total : actifs financiers non courants	27 591	-	440	27 151	-
Clients	438 281			438 281	
Autres débiteurs	154 780			154 780	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 457	42 457		-	
Actifs	663 109	42 457	440	620 212	-

	Valeur au bilan 31/12/2015	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	15 472			15 472	
Dettes des activités de financement	526 666		471 124		55 542
Passifs financiers courants	35 286		35 286		
s/total : dettes financières	577 424	-	506 410	15 472	55 542
Fournisseurs	357 138		357 138		
Autres créanciers	332 224		332 224		
Passifs	1 266 786	-	1 195 772	15 472	55 542

	Valeur au bilan 31/12/2014	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	120		120		
Autres actifs financiers non courants	13 992			13 992	
Prêts et créances des activités de financement	14 248			14 248	
Titres de placement	4 236		4 236		
s/total : actifs financiers non courants	32 596	-	4 356	28 240	-
Clients	437 797			437 797	
Autres débiteurs	175 774			175 774	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 252	46 252			
Actifs	692 419	46 252	4 356	641 811	-

	Valeur au bilan 31/12/2014	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	19 100			19 100	
Dettes des activités de financement	510 795		444 896		65 899
Passifs financiers courants	30 871		30 871		
s/total : dettes financières	560 766	-	475 767	19 100	65 899
Fournisseurs	422 006		422 006		
Autres créanciers	335 770		335 770		
Passifs	1 318 542	-	1 233 543	19 100	65 899

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location financement.

Hierarchie des justes valeurs au 31 décembre 2015

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente		440	
Trésorerie et équivalent de trésorerie		42 457	
Actifs	-	42 897	
Instruments dérivés		15 472	
Passifs		15 472	

Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2015

	Juste valeur	A l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global de la période	Nominal couvert	Maturité moyenne	Taux de référence
Swaps	(15 472)	0	(15 472)	3 592	268 603	3-4 ans	Euribor

Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable au risque de crédit près.

4.26 Autres dettes

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avances et acomptes versés	31 740	31 886
Dettes sociales	169 311	162 773
Dettes fiscales	94 681	103 633
Produits constatés d'avance	14 958	13 115
Comptes courants passifs	1 917	2 012
Dettes sur participation	5 543	5 874
Dettes sur acquis. d'actifs	6 211	12 603
Autres dettes	7 067	2 969
Total	331 428	334 865

4.27 Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériels de transports et autres matériels se sont élevés, en 2015, à 75 771 milliers d'euros (81 813 milliers d'euros en 2014).

4.28 Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionnariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 84,7 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2015	2014
Traitements et salaires	1 514 546	1 620 675
Jetons de présence	118 324	111 028
Total	1 632 870	1 731 703
Avantages à court terme :	1 632 870	1 395 501
Avantages postérieurs à l'emploi :	-	336 202
Avantages à long terme :	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail :	Néant	Néant
Palements en actions	Néant	Néant

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Soldes au 31 décembre 2015				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation (1)				1		
Groupe Primever	245	(236)			1 640	(7 059)
Froid Combi						
Messageries Laitières	3 191	(1)	2 459	2 469	28 152	(54)
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	7					
Stefover Tunisie					4	

En milliers d'euros	Soldes au 31 décembre 2014				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation (1)				4		
Groupe Primever	155	(103)			1 276	(20)
Froid Combi						
Messageries Laitières	3 435	(12)	2 457	2 253	27 539	(69)
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	26					
Stefover Tunisie					4	

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2015 et 2014, entre le Groupe, d'une part, et les structures d'actionnariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

4.29 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

4.30 Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Mazars				Cabinet KPMG			
	Montants		%		Montants		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
AUDIT								
D) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	805	819	92%	96%	751	734	100%	100%
a) Émetteur	106	103	12%	12%	153	148	20%	20%
b) Filiales intégrées globalement	699	716	80%	84%	598	586	80%	80%
II) Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire	69	37	8%	4%			0%	0%
a) Émetteur	21	21	2%	2%			0%	0%
b) Filiales intégrées globalement	48	16	5%	2%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	874	856	100%	100%	751	734	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
a) Juridique, fiscal, social								
b) Autres								
<i>Sous-total</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	874	856	100%	100%	751	734	100%	100%

Les honoraires des autres cabinets s'élèvent à 154 K€ pour l'année 2015.

4.31 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du Groupe et ses résultats futurs.

4.32 Convention de délégation de service public

L'activité maritime de STEF est essentiellement exercée par la Méridionale qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC).

Dans le cadre de la précédente délégation de service public qui a pris fin le 31 décembre 2013, il subsiste une créance de 15,2 M€ vis-à-vis de l'Office des Transports Corse au titre de surcharges combustibles. Le Groupe estime que cette créance est juridiquement fondée.

Une nouvelle convention signée le 24 septembre 2013 avait pris effet le 1er janvier 2014 pour une durée de 10 ans. Cette convention autorisait la Méridionale à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

Dans un jugement rendu le 7 avril 2015, le tribunal administratif de Bastia a résilié la convention de délégation de service public (DSP) maritime Corse-continent attribuée au groupement des compagnies La Méridionale et SNCM par la Collectivité territoriale de Corse (CTC) qui couvrait la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2023. La résiliation prendra effet à compter du 1er octobre 2016.

Le 6 janvier 2016, la CMN a conclu avec Mr Rocca, repreneur de la SNCM renommée MCM, une convention de subdélégation pour la desserte de la Corse.

4.33 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Liste des sociétés consolidées

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés:

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-15	31-déc-14
Société STEF-SA (Mère)		
Atlantique SA (Espagne)	100%	100%
Bretagne Frigo	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO)	100%	100%
FSD	100%	100%
GIE STEF Geodis	50%	50%
Institut des métiers du froid	100%	100%
SCI Bruges Conteneurs	-	51%
SLD Aix-en-Provence	100%	100%
SNC Navale STEF-TFE	100%	100%
SNC PIANA	100%	100%
SNC STEF-TFE Services	100%	100%
STEF Information et Technologies	100%	100%
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100%	100%
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Logistique Plouéan	100%	95%
STEF Suisse	99%	99%
STEF Nederland (Pays-Bas)	100%	100%
Speksnijder Transport BV et ses filiales	100%	100%
Speksnijder Bodegraven	100%	100%
Speksnijder Transport DHZ BV	100%	100%
Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN)		
et sa filiale :	100%	100%
SNC Loudéac Froid	100%	100%
Immostef et ses filiales :	100%	100%
Frigaurice	100%	100%
Frigorifiques du Périgord	100%	-
GEFA	100%	34%
Normandie Souchet	100%	100%
SCI BV 18	100%	100%
SCI des Vallions	100%	100%
SCI Fresh 5	100%	100%
SCI Fresh 7	100%	100%
SCI Immo	100%	100%
SCI Immotrans 42	100%	100%
SCI PPI 45	100%	100%
SNC Adour Cap de Gascogne	100%	100%
SNC Agen Champs de Lassalle	100%	100%
SNC Allonnes Entrepôts	100%	100%
SNC Atton Logistique	100%	100%
SNC Bondoufle La Haie Fleurie	100%	100%
SNC Brignais Charvolin	100%	100%
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100%	100%
SNC Carros La Manda	100%	100%
SNC Cavaillon Le Castanie	100%	100%
SNC Cergy Frais	100%	100%
SNC Cergy Froid	100%	100%
SNC de la Vesvroise	100%	100%
SNC Donzenac Entrepôts	100%	100%
SNC Donzenac La Maleyrie	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-15	31-déc-14
SNC France Platesformes	100%	100%
SNC Gap Plan de L'Ardier	100%	100%
SNC Immotrans 49	100%	100%
SNC Immotrans 56	100%	100%
SNC Immotrans 69	100%	100%
SNC La Pointe de Pessac	100%	100%
SNC Le Mans Faraday (ex FIM)	100%	100%
SNC Les Essarts Sainte-Florence	100%	100%
SNC Louverne Les Guichérons	100%	100%
SNC Mâcon Est Replonges	100%	100%
SNC Mions La Perrinière	100%	100%
SNC Plan d'Orgon sur Durance	100%	100%
SNC Reims La Pompelle	100%	100%
SNC Saran Les Champs Rouges	100%	100%
SNC St Herblain Chasseloire	100%	100%
SNC Strasbourg Pont de L'Europe	100%	100%
SNC Toussieu Chabroud	100%	100%
SNC Trangé Le Bois Chardon	100%	100%
SNC Valence Pont des Anglais	100%	100%
STEF Logistique et ses filiales :	100%	100%
KL Services (KLS)	100%	100%
STEF Logistique Aix	100%	100%
STEF Logistique Alsace	100%	100%
STEF Logistique Arnage	100%	100%
STEF Logistique Atton	100%	100%
STEF Logistique Aurice	100%	100%
STEF Logistique Bain de Bretagne	100%	100%
STEF Logistique Bondoufle	100%	100%
STEF Logistique Bourgogne	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Nord	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Sud	100%	100%
STEF Logistique Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Distribution Vitry	100%	100%
STEF Logistique Givors	100%	100%
STEF Logistique Tigery	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100%	100%
STEF Logistique Lesquin	100%	100%
STEF Logistique Lorraine Surgelés	100%	100%
STEF Logistique Méditerranée	100%	100%
STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin	100%	100%
STEF Logistique Montbartier	100%	100%
STEF Logistique Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Moulins-Les-Metz	100%	100%
STEF Logistique Nemours	100%	100%
STEF Logistique Niort	100%	100%
STEF Logistique Nord	100%	100%
STEF Logistique Normandie	100%	100%
STEF Logistique Pays de Loire	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Pourcentage de contrôle

31-déc-15 31-déc-14

STEF Logistique Pessac	100%	100%
STEF Logistique Rhône-Alpes	100%	100%
STEF Logistique Rouen	100%	100%
STEF Logistique Saint-Dizier	100%	100%
STEF Logistique Saint-Sever	100%	100%
STEF Logistique Santé	100%	100%
STEF Logistique Sorgues	100%	100%
STEF Logistique Tours	100%	100%
STEF Logistique Toussieu	100%	100%
STEF Logistique Vénissieux	100%	100%
STEF Logistique Vitry	100%	100%
STEF Restauration France	100%	100%
STEF Tempéré et sec alimentaire	100%	100%
STEF Transport Montsault	100%	100%
STEF TSA Rhône Alpes	100%	100%
Stim D'Orbigny et ses filiales :	100%	100%
Atlantique Développement	100%	100%
Sata-Minfos	100%	100%
Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale :	100%	100%
Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)		
et ses filiales :	98%	98%
A.M.C	98%	98%
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98%	98%
STEF Transport et ses filiales :	100%	100%
Dispack	100%	100%
Ebrex France et sa filiale :	100%	100%
STEF Logistique Salon de Provence	100%	100%
Immotrans 35	100%	100%
STEF Eurofrischfracht	100%	100%
STEF International Est	100%	100%
STEF International Nord Ouest	100%	100%
STEF International Ouest	100%	100%
STEF International Sud-Est	100%	100%
STEF International Sud-Ouest	100%	100%
STEF Logistique Caen	100%	100%
STEF Logistique Vannes	100%	100%
STEF Transport Agen	100%	100%
STEF Transport Allonnes	-	100%
STEF Transport Alpes	100%	100%
STEF Transport Angers	100%	100%
STEF Transport Avignon	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Bègles	100%	100%
STEF Transport Boulogne	100%	100%
STEF Transport Bourges	100%	100%
STEF Transport Brive	100%	100%
STEF Transport Caen	100%	100%
STEF Transport Cavillon	100%	100%
STEF Transport Chaulnes	100%	100%
STEF Transport Clermont-Ferrand	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-15	31-déc-14
STEF Transport Côte d'Azur	100%	100%
STEF Transport Dijon	100%	100%
STEF Transport Epinal	100%	100%
STEF Transport Ifs	100%	100%
STEF Transport Investissement	100%	100%
STEF Transport Landivisiau	100%	100%
STEF Transport Langres	100%	100%
STEF Transport Laval	100%	100%
STEF Transport Le Mans	100%	100%
STEF Transport Le Rheu	100%	100%
STEF Transport Lesquin	100%	100%
STEF Transport Lille	100%	100%
STEF Transport Limoges	100%	100%
STEF Transport Lorient	100%	100%
STEF Transport Lyon	100%	100%
STEF Transport Lyon Feyzin	100%	100%
STEF Transport Mâcon	100%	100%
STEF Transport Marseille	100%	100%
STEF Transport Metz	100%	100%
STEF Transport Metz Nord	100%	100%
STEF Transport Montpellier	100%	100%
STEF Transport Mulhouse	100%	100%
STEF Transport Nantes Carquefou	100%	100%
STEF Transport Narbonne	100%	100%
STEF Transport Niort 1-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Niort 2-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Orléans	100%	100%
STEF Transport Paris Athis	100%	100%
STEF Transport Paris Plessis Belleville	100%	100%
STEF Transport Paris Rungis	100%	100%
STEF Transport Paris Vitry	100%	100%
STEF Transport Pilotage France	100%	100%
STEF Transport Plan d'Orgon	100%	100%
STEF Transport Quimper	100%	100%
STEF Transport Reims	100%	100%
STEF Transport Rennes	100%	100%
STEF Transport Rennes Chantepie	100%	100%
STEF Transport Rethel	100%	100%
STEF Transport Rouen	100%	100%
STEF Transport Saint Amand	100%	100%
STEF Transport Saint Briec	100%	100%
STEF Transport Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Transport Saint-Sever	100%	100%
STEF Transport Strasbourg	100%	100%
STEF Transport Tarbes	100%	100%
STEF Transport Toulouse	100%	100%
STEF Transport Tours	100%	100%
STEF Transport Toussieu	-	100%
STEF Transport Valence	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-15	31-déc-14
STEF Transport Vannes	100%	100%
STEF Transport Velaines	100%	100%
STEF Transport Vendée	100%	100%
STEF Transport Vire	100%	100%
Stefover	100%	100%
TFE International Ltd (Royaume-Uni)	100%	100%
Tradimar Bordeaux	100%	100%
Transport Frigorifique de Normandie	100%	100%
Transports Frigorifiques des Alpes (TFA)	100%	100%
Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale :	100%	100%
STEF Transport St-Etienne	100%	100%
STEF Italia Holding et ses filiales :	100%	100%
STEF Logistics Italia Srl	100%	100%
Immostef Italia (détenue à 49% par Immostef France)	100%	100%
STEF Italia SpA et ses filiales :	100%	100%
Calabria Dist Log	51%	51%
SLF Sicilia	97%	97%
STEF Trento	51%	51%
STEF International Italia SpA	100%	100%
STEF Seafood Italia Srl	100%	100%
STEF Iberia et ses filiales :	100%	100%
Immostef Portugal	100%	100%
Logirest Slu	100%	100%
STEF Los Olivos	100%	100%
STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda	99%	90%
Immostef Espana et sa filiale :	100%	100%
Frimerk et sa filiale:	100%	100%
Euromerk	100%	100%



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes Annuels 2015



COMPTES ANNUELS – BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 - ACTIF – EN EUROS

	ACTIF	BRUT	EXERCICE 2015 AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	EXERCICE 2014 NET
	Immobilisations incorporelles				
I	Logiciels et licences informatiques	44 472 430	40 648 309	3 824 122	3 990 801
M	Fonds commercial	1 682 842	1 590 518	92 324	92 324
M	Mali de fusion	815 661		815 661	815 661
O					
B					
I	Immobilisations corporelles				
L	Terrains	15 527 897	392 226	15 135 671	14 934 754
I	Constructions	99 872 863	42 676 072	57 196 791	58 572 062
S	Matériel et installations spécifiques.....	52 979 269	36 509 547	16 469 721	18 457 013
A	Matériel de transport	381 882	310 432	71 450	86 581
T	Mobilier, matériel et agencements de bureau	3 632 339	3 369 308	263 031	321 773
I	Immobilisations en cours	5 672 890		5 672 890	3 638 891
O					
N	Immobilisations financières				
S	Participations	216 984 814	17 202 665	199 782 149	202 071 881
	Créances rattachées	61 577 084	19 291 333	42 285 751	35 024 726
	Prêts	1 338 315		1 338 315	1 336 542
	Autres titres Immobilisés.....	965 761	2 491	963 270	540 402
	Autres immobilisations financières.....	3 135 158	1 500 000	1 635 158	1 614 606
	Total I	509 039 206	163 492 903	345 546 303	341 498 017
A					
C					
T	Créances d'exploitation				
I	Clients et comptes rattachés	6 887 092	1 840 604	5 046 488	9 387 114
F	Autres créances	25 463 951	450 000	25 013 951	34 546 594
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	419 962 973	703 778	419 259 195	403 040 662
I					
R	Valeurs mobilières de placement	38 883 901		38 883 901	50 752 278
C					
U	Disponibilités	11 349 062		11 349 062	12 384 680
L					
A	Charges constatées d'avance	398 291		398 291	328 399
N					
T	Ecart de conversion	366		366	149
	Total II	502 945 636	2 994 382	499 951 254	510 439 875
	TOTAL I + II	1 011 984 842	166 487 285	845 497 557	851 937 892



COMPTES ANNUELS – BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 - PASSIF – EN EUROS

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2015	Exercice 2014
S	Capital social	13 165 649	13 515 649
I	Prime d'émission d'apport et de fusion	0	7 257 142
T	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
U	Réserve réglementée		
A	Réserves facultatives.....	8 837 672	16 980 530
T	Report à nouveau	67 601 859	59 052 792
I	Résultat de l'exercice	23 207 531	29 522 304
O			
N	<u>Situation nette</u>	114 209 197	127 724 902
	Subventions d'investissements	370 501	0
N	Provisions réglementées	7 479 150	7 004 999
E			
T	<u>Capitaux propres</u> Total I	122 058 848	134 729 901
T			
E			
PROVI-	Provisions pour risques et charges	11 944 249	10 993 871
SIONS	Total II	11 944 249	10 993 871
	<u>Dettes financières</u>		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	297 844 780	266 065 457
	Emprunts et dettes financières divers	8 480	8 609
D	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	391 548 379	412 623 458
E		689 401 638	678 697 524
T			
T	<u>Dettes d'exploitation</u>		
E	Fournisseurs et comptes rattachés	6 130 192	6 815 322
S	Dettes fiscales et sociales	8 059 936	7 114 780
	<u>Dettes diverses</u>		
	Fournisseurs d'immobilisations	907 751	2 279 899
	Autres dettes	6 958 908	11 302 535
Compte			
de ré-	Ecart de conversion.....	36 034	4 060
gulari-			
sation	Total III	711 494 460	706 214 120
	TOTAL I + II + III	845 497 557	851 937 892



COMPTES ANNUELS – COMPTES DE RESULTAT 2015 – EN EUROS

DESIGNATION		EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
<u>EXPLOITATION</u>			
<u>Produits d'exploitation</u>			
	Montant du chiffre d'affaires :	13 426 628	14 278 398
	. Entrepôts prestations de services.....	13 426 628	14 278 398
Production de l'exercice		13 426 628	14 278 398
<u>Charges d'exploitation</u>			
	Consommations en provenance des tiers :	17 347 320	16 082 250
	. Achats de sous-traitance.....	465 205	191 249
	. Achats non stockés.....	723 773	798 452
	. Services extérieurs :		
	- personnel extérieur.....	287 607	325 751
	- Autres services extérieurs.....	15 870 735	14 766 796
Valeur ajoutée		(3 920 692)	(1 803 851)
	Charges imputables à des tiers refacturés.....	33 296 808	26 735 412
	Impôts, taxes et versements assimilés :.....	3 155 877	3 663 617
	Charges de personnel :.....	23 477 929	20 898 648
	. Salaires et traitements.....	15 031 462	12 989 847
	. Charges sociales.....	8 446 467	7 908 801
Excédent brut d'exploitation		2 742 311	369 295
	Reprises sur dépréciations et transferts de charges.....	2 691 005	3 855 307
	Autres produits	5 331 552	6 327 880
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :	13 049 626	11 949 671
	. Sur immobilisations.....	9 213 840	8 776 367
	. Sur actif circulant.....	1 348 716	223 305
	. Pour risques et charges.....	2 487 070	2 950 000
Résultat d'exploitation		(2 284 759)	(1 397 190)



COMPTES ANNUELS – COMPTES DE RESULTAT 2015 (SUITE) – EN EUROS

	DESIGNATION	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
<u>FINANCIER</u>			
	Produits financiers	25 941 238	34 071 294
	. De participations.....	19 775 479	27 151 469
	. Autres intérêts et produits assimilés.....	5 960 819	6 060 011
	. Reprises sur provisions et dépréciations.....	204 940	859 814
	Charges financières	7 106 434	10 276 669
	. Dotations aux provisions et dépréciations.....	1 856 295	4 854 618
	. Intérêts et charges assimilées.....	5 250 139	5 422 050
	Résultat financier	18 834 804	23 794 625
	Résultat courant avant impôt	16 550 045	22 397 435
<u>EXCEPTIONNEL</u>			
	Produits exceptionnels	7 987 598	3 407 004
	. Sur opérations de gestion.....	2 609 200	1 887 543
	. Sur opérations de capital :		
	- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	3 707 748	545 777
	- quote part subventions d'investissements.....	115 344	
	. Reprises sur provisions et amortissements		
	- sur provisions réglementées.....	1 555 306	973 684
	Charges exceptionnelles	5 617 322	3 527 008
	. Sur opérations de gestion.....	100 101	580 018
	. Sur opérations de capital :		
	- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	3 487 763	1 231 548
	- charges exceptionnelles diverses.....	0	0
	. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
	- aux provisions réglementées.....	2 029 457	1 715 442
	Résultat exceptionnel	2 370 276	-120 004
	Impôts sur les bénéfices :	(4 287 209)	(7 244 874)
	- Intégration fiscale - charge	24 390 178	17 379 005
	- Intégration fiscale - produit	(28 677 387)	(24 623 879)
	Résultat net	23 207 531	29 522 305



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2015

1- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2015 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

Par décision du conseil d'administration du 28 janvier 2015, le Groupe a procédé à l'annulation de 350 000 titres auto détenus ramenant le capital social à 13.165.649 d'une valeur nominale de 1 euro.

2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC n° 2014-03).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

• **2.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce
- un mali technique de fusion

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Les fonds de commerce et mali technique de fusion étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ces immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

- **2.3. Immobilisations financières**

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la quote-part de capitaux propres de la société ainsi que de ses perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

- **2.4. Créances**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

Les autres créances comprennent essentiellement une créance d'IS, les avoirs fournisseurs et la TVA à récupérer.

- **2.5. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

- **2.6. Actions propres**

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Epargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées.

- **2.7. Revenus des participations, des autres titres immobilisés**

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

- **2.8. Impôt sur les bénéfices**

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

- **2.9. Engagements en matière de départ à la retraite**

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuair indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Le groupe a revu ses tables de turnover sur la base d'une analyse rétrospective du turnover 2012-2014 (0 à 14,9% en 2015 contre 1,4 à 19% en 2014).

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,00 % contre 1,75 % au 31 décembre 2014.
- Profil de carrière égal à : 2 % pour la catégorie E.T.A.M et 2.5 % pour la catégorie Cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 3 %.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

• **2.10. Médailles du travail**

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

• **2.11. Provisions réglementées**

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

- **2.12. Instruments dérivés**

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

- **2.13. Frais d'émission d'emprunts**

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés en résultat.

3- Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2014	Fusions	Acquisitions	Sorties	31/12/2015
Fonds commercial	1 683				1 683
Mali de fusion	816				816
Logiciels	42 499		1 984	(10)	44 473
Total	44 997	0	1 984	(10)	46 971

Le mali technique de fusion provient de la TUP CEFO.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2014	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2015
Fonds commercial	1 591				1 591
Logiciels	38 508	(10)		2 150	40 648
Total	40 099	(10)	0	2 150	42 239

Valeurs nettes

4 898

4 732

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

	31/12/2014	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2015
Terrains et aménagements terrains	15 272	44	231	(19)	15 528
Constructions	101 353	2 471	1 177	(5 128)	99 873
Matériel et installations	54 756	684	1 266	(3 727)	52 979
Autres	4 149	63	8	(206)	4 014
Immobilisations en cours	3 639	4 716	(2 682)	0	5 673
Total	179 169	7 978	0	(9 080)	178 067

Les transferts traduisent la mise en service des immobilisations en cours.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Terrains et aménagements terrains	337	64	(9)	392
Constructions	42 781	4 103	(4 208)	42 676
Matériel et installations	36 299	2 752	(2 542)	36 509
Autres	3 741	145	(206)	3 680
Total	83 158	7 064	(6 965)	83 257

Valeurs nettes

96 011

94 809

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Participations	218 354	2	(1 372)	216 984
Créances rattachées à des participations	53 380	15 783	(7 586)	61 577
Autres Titres immobilisés	548	417		965
Autres	4 452	75	(53)	4 474
Total	276 734	16 277	(9 011)	284 000

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- La diminution correspond à la cession des titres de SCI Bruges suite à sa liquidation.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 15.783 milliers d'euros correspond à :
 - la convention de prêt à Immostef Italia mise en place en 09/2015 pour un total 13.333 milliers d'euro
 - l'avance de différé fiscal de la filiale SNC PIANA de 936 milliers d'euros,
 - à la remontée des bénéfices de l'exercice 2015 des SNC/SCI pour un total de 917 milliers d'euros,
 - et aux intérêts courus de la SNC PIANA à hauteur de 597 milliers d'euros.

- La diminution de 7.586 milliers d'euros correspond :
 - au remboursement des prêts de la SNC PIANA à hauteur de 3.654 milliers d'euros,
 - à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2014 des SNC/SCI pour un total de 3.403 milliers d'euros,
 - et la reprise des intérêts courus 2014 de la SNC PIANA à hauteur de 529 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

- Ils sont constitués de 14.595 actions Stef auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.328 milliers d'euros).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/14	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/15
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	7 005	2 029	(1 555)		7 479
- Provisions pour Médailles du Travail	287	56			343
- Autres provisions pour risques (1)	10 677	2 431	(1 432)	(75)	11 601
- Autres provisions pour charges (1)	30		(30)		0
Dépréciations					
- Autres immobilisations	0				0
- Titres de participation (2)	16 283	920			17 203
- Créances de participation (3)	18 355	936			19 291
- Autres titres immobilisés	8		(6)		2
- Autres immobilisations financières (4)	1 500				1 500
- Clients comptes rattachés	744	1 349		(253)	1 840
- Titres de placement (5)	199			(199)	0
- Comptes courants (6)	704				704
- Autres créances d'exploitation (7)	450				450
Total	56 242	7 721	(3 023)	(527)	60 413
Résultat d'exploitation		3 836	(1 790)		
Résultat Financier		1 856	(205)		
Résultat Exceptionnel		2 029	(1 555)		

(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 10.601 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2015	2014	2013
valeur actuarielle des engagements	39 318	38 589	37 671
fonds versés aux fonds d'assurances	(28 828)	(27 988)	(27 169)
écarts actuariels différés		(7)	278)
provision à la clôture de l'exercice (*)		10 490	10 6013
224			

EVOLUTION DE LA PROVISION

Provision à l'ouverture (31 déc 2014)	10 601
Charge / Produit de l'exercice	1 321
Prestations payées	- 1 432
Retrait du fond	-
Provision au 31 déc 2015	10 490

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision pour démolition et remise en état du site de Gerland pour 1.110 milliers d'euros.

(2) Dépréciations des titres de participation :

- Dépréciation des titres SGN pour 620 milliers d'euros et SLD Aix pour 300 milliers d'euros.

(3) Dépréciation des créances de participation :

- dépréciation à raison de l'engagement financier liée au financement du navire « Le Piana » pour 936 milliers d'euros.

(4) Dépréciation des autres immobilisations financières :

- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros

(5) Titres de placement :

- reprise de la dépréciation à hauteur de 199 milliers d'euros sur actions propres Stef (destination non affectée) par application de la comparaison avec le cours moyen de décembre 2015.

(6) Dépréciation des comptes courants :

- maintien de la dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros

(7) Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/14	Variation	Affectation du résultat de l'exercice	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/15
Capital	13 516	(350)				13 166
Prime d'émission et d'apport	7 257	(7 257)				0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	16 981	(8 143)				8 838
Report à nouveau	59 053		29 522	(20 974)		67 601
Résultat	29 522		(29 522)		23 208	23 208
Sous total Situation nette	127 725	(15 750)	0	(20 974)	23 208	114 209
Provisions réglementées	7 005	474				7 479
Subventions	0	370				370
Capitaux propres	134 730	(14 906)	0	(20 974)	23 208	122 058

Par décision du conseil d'administration du 28 janvier 2015, le Groupe a procédé à l'annulation de 350 000 titres auto détenus ramenant le capital social à 13.165.649 d'une valeur nominale de 1 euro.

La répartition du capital au 31 décembre 2015 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,37%
FCPE des salariés du groupe	16,50%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,29%
Union Economique et Financière	7,22%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,60%
Autres membres de l'action de concert	0,48%
Auto-détention	6,80%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	23,74%
Total	100%

Actions propres :

Au 31.12.2015, la société STEF détenait 895 521 actions propres pour un montant brut de 39.850 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Détenue en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
- Contrat de liquidité	14 595	966	
- Actions détenues dans le cadre d'un contrat de rachat			
* affectées à des plans déterminés	54 022		1 901
* non encore affectées	0		
- Actions détenues au titre des BSAAR			
* personnes physiques identifiées	0		
* non identifiées	0		
- Actions affectées au paiement ou à l'échange dans le cadre de croissance externe	650 000		29 072
- Autres actions	176 904		7 912
TOTAL	895 521	966	38 885
Dépréciation des titres			
Dépréciation des titres non encore affectées (comparaison au cours moyen annuel de 58,80 €/action)		2	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	61 577	3 665	57 314	60 979
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	6 887	6 887		3 545
Créances d'exploitation (autres)	25 464	25 464		1 391
Comptes courants avec les sociétés du groupe	419 963	419 963		419 963
Total	513 891	455 979	57 314	485 878

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	297 845	65 147	216 143	16 525	
Emprunt Obligataire	0				
Dettes financières diverses	8	8			4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 130	6 130			3 718
Dettes fiscales et sociales	8 060	8 060			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	391 548	391 548			391 548
Dettes diverses	7 867	7 867			
Total	711 458	478 760	216 143	16 525	395 270

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2015	2014
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	39 881	35 668
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	200 370	182 570
Crédit Spot	32 000	23 000
Découverts bancaires	25 594	24 827
Autres dettes diverses	0	0
Total des dettes financières	297 845	266 065

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2015 s'élèvent à 278.200 milliers d'euros dont une part non utilisée de 77.830 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2015, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable.

Au 31 décembre 2015 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit en terme de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 18 swaps en cours au 31/12/2015 est de 157,6 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2015 de ces instruments est de – 4 705 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 12 489 et 9 011 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2015	2014	2013
Locations matériels et autres	1 624	1 820	1 904
Locations immobilières	11 802	12 458	9 991
	13 427	14 278	11 895

3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » reçues au titre de l'année 2015 s'élève à 486 milliers d'euros dont 115 milliers d'euros comptabilisés en résultat.

3.13. Opérations avec les entreprises liées

Produits	Main d'œuvre et frais de déplacements	1 416
	Mise à disposition immobilière	11 802
	Facturation de frais communs de Groupe	26 301
	Redevances de concessions et de licences	2 055
	Revenus de titres de participations	19 774
	Intérêts des comptes - courants	2 097
	Autres produits	9 420
	Total des produits	72 866
Charges	Honoraires mandat de gestion immobilier	761
	Locations immobilières	464
	Coûts informatiques métier	5 727
	Personnel détaché	280
	Frais communs de groupe	30
	Intérêts sur comptes courants	184
	Autres charges	6 081
	Total des charges	13 527

Créances avec les entreprises liées	en milliers d'euros
<i>Créances rattachées à des participations</i>	61 577
<i>Travaux et charges à refacturer</i>	773
<i>Comptes courants débiteurs</i>	419 963
<i>Créances clients</i>	2 772
<i>Autres créances (Avoirs à Recevoir)</i>	1 391
	486 476
Dettes avec les entreprises liées	
<i>Dettes rattachés à des participations</i>	5
<i>Dettes fournisseurs</i>	3 112
<i>Comptes courants créditeurs</i>	391 548
<i>Factures non parvenues</i>	605
	395 270

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.14. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 18 835 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 18 859 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 917 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 6 166 milliers d'euros dont 2 097 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 3 863 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales, principalement à la SNC Piana, 205 milliers d'euros de reprise de dépréciation des comptes financiers et titres immobilisés.
- Une dotation aux dépréciations sur actifs financiers pour 936 milliers d'euros, et pour 920 milliers d'euros sur titres de participation.
- Les intérêts et charges assimilées pour 5 250 milliers d'euros.

3.15. Résultat exceptionnel

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 2 029 milliers d'euros.
- De la valeur nette des immobilisations cédées pour 3 488 milliers d'euros.

En produits :

- Des remises exceptionnelles au titre de la rétrocession par les sociétés d'Interim d'une quote-part du CICE pour 1 672 milliers d'euros.
- Du remboursement d'un trop payé au titre de la taxe sur les salaires 2012 à 2014 pour 926 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 3 708 milliers d'euros.
- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 1 555 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent une charge nette de 474 milliers d'euros.

3.16. Engagements hors bilan.

3.16.1 En matière de cautions données

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 119 284 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse.

De plus, STEF s'est porté caution dans le cadre du crédit-bail d'un navire.

3.17. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 146 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 5 006 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt. Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 9 943 milliers d'euros soit une économie d'impôt de 4 937 milliers d'euros.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 112,4 millions d'Euros.

3.18. CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2015 s'élève à 106 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société.

Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

3.19. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	161
Haute Maîtrises	3
Maîtrises	19
Employés	15
Total	198

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 162.

3.20. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 1 733 milliers d'euros en 2015 contre 2 309 milliers d'euros en 2014.

3.21. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2015.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
		CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMB	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS DE L'EXERCICE
STEF SA AU 31/12/2015					BRUTE	NETTE					
A- Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital											
1 - Filiales (détenues à + de 50%)											
1	STEF TRANSPORT(PARIS)	15 000 000	69 501 424	100,00%	84 105 892	84 105 892	161 145 657		54 056 660	23 018 752	7 428 967
300	BRETAGNE FRIGO(PARIS)	7 597 550	11 115 872	100,00%	16 559 386	16 559 386			1 222 810	24 914	5 998 328
320	ENTR. FRIGO NORMANDIE LOI(PARIS)	4 117 500	1 228 795	100,00%	5 131 999	5 131 999			322 121	(46 413)	2 200 500
340	ENTR. FRIGORIFIQUE NORD E(PARIS)	686 250	324 486	100,00%	2 212 585	2 212 585	142 386		329 812	(78 496)	
620	STIM D'ORBIGNY(PARIS)	1 800 000	10 749 469	100,00%	11 223 243	11 223 243	39 301 528		0	(54 312)	
330	ENTR. FRIGO DU SUD-OUEST(PARIS)	2 821 250	1 295 309	100,00%	3 333 110	3 333 110			406 946	(69 554)	999 000
350	F.S.D.(PARIS)	16 663 005	8 857 150	100,00%	28 483 634	28 483 634			3 031 459	(11 333)	
552	SGN GLACIERES FRIGO ST NA(PARIS)	2 000 000	(184 847)	100,00%	4 958 450	1 813 999			80 458	(532 330)	
581	STEF LOGISTIQUE(PARIS)	8 000 000	6 557 095	100,00%	9 545 687	9 545 687			5 529 368	1 113 893	1 760 000
610	STEF Information et Techn(PARIS)	400 000	5 459 576	100,00%	2 076 687	2 076 687			54 869 824	1 123 026	470 100
675	BRIGANTINE DE NAVIGATION	41 587	n/a	100,00%	381 618	6 801			n/a	n/a	
695	SLD AIX EN PROVENCE(AIX-EN-PROVENCE)	300 000	3 136 425	100,00%	19 170 020	6 777 520	873 183		798 534	391 882	
00L1	STEF NEDERLAND	5 018 000	(304 286)	100,00%	5 000 001	5 000 001			4 297 843	(145 007)	
500	SNC STEF-TFE SERVICES(PARIS)	10 000	776 684	99,99%	10 000	10 000	850 536		13 143 470	850 622	0
766	STEF LOGISTICS COURCELLES(COURCELLES)	264 000	569 812	99,99%	770 000	770 000	70 062		7 086 314	156 529	
765	STEF LOGISTICS SAINTES(SAINTE)	1 052 000	1 664 589	99,98%	1 315 000	1 315 000	3 335 608	3 351 245	25 299 177	482 158	
693	INSTITUT DES METIERS DU F(PARIS)	15 245	57 396	99,90%	15 228	15 228	70 582		793 630	57 396	0
900	STEF SUISSE(SATIGNY)	1 314 991	13 999 362	99,60%	7 327 020	7 327 020	976 372		24 162 987	2 087 411	
673	ATLANTIQUE SA	601 000	n/a	99,60%	805 375	(0)	703 778		n/a	n/a	
528	IMMOSTEF(PARIS)	6 800 000	36 493 606	88,37%	12 947 765	12 947 765	58 626 814	48 068 563	14 274 121	5 056 672	
062A	NAVALE STEF-TFE(PARIS)	10 000	(9 649)	80,00%	8 000	0			0	(164)	
583	STEF LOGISTIQUE PLOUENAN	820 000	1 783 406	94,82%	1 011 557	1 011 557			1 641 922	132 501	
2 - Participations (détenues entre 10 et 50%)											
679	SNC PIANA	1 000	(32 555 962)	45,00%	450	450	45 295 188		10 869 025	(8 612 048)	
B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital											
Sociétés du groupe					4 208	4 208	58 030 912	16 178 308	16 200 762		
Divers hors groupe					348 564	4					1 626
TOTAL					216 745 480	199 671 776	369 422 606	67 598 116	238 417 243	24 946 100	18 858 521



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2015



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015
STEF S.A.
93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris



STEF S.A

*Rapport des commissaires aux comptes
Sur les comptes consolidés
20 avril 2016*

STEF S.A.

Siège social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
Capital social : €13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de la préparation de ses comptes consolidés, STEF S.A. procède à des estimations qui ont des incidences sur certains actifs, passifs, produits et charges, dans les domaines indiqués en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés tels que l'estimation des durées d'utilisation des immobilisations et l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations, ainsi que de la note 4.32 qui fait état d'une créance due à la filiale maritime du Groupe. Nous avons, pour l'ensemble de ces domaines, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, examiné la cohérence des hypothèses retenues, leur documentation et leur traduction chiffrée, et nous avons sur ces bases procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations effectuées et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris la Défense et Courbevoie le 20 avril 2016

Les commissaires aux comptes



KPMG Audit IS

Benoît Lebrun
Associé



MAZARS

Olivier Thireau
Associé



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2015



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
STEF S.A.
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris



STEF S.A

*Rapport des commissaires aux comptes
Sur les comptes annuels
20 avril 2016*

STEF S.A.

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Capital social : €13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



STEF S.A

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation détenus par votre société sont évalués selon les modalités décrites en note 2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des valeurs recouvrables de ces titres, à vérifier les calculs effectués par votre société et à vérifier que les notes 2.3, 3.3 et 3.4 donnent une information appropriée.
- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note 2.9 de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée par un actuaire externe, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que les notes 2.9 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

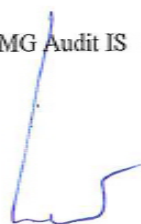
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris la Défense et Courbevoie le 20 avril 2016

Les commissaires aux comptes



KPMG Audit IS

A blue ink signature of Benoît Lebrun, written in a cursive style.

Benoît Lebrun
Associé

MAZARS

A black ink signature of Olivier Thireau, written in a cursive style.

Olivier Thireau
Associé